



PROACTIV®



Mode d'emploi Carnet d'entretien

TRAVELER
4all Ergo & 4you Ergo

Sommaire

1	Avant-propos	5
2	Explication des symboles	5
3	Conformité / autres informations	5
3.1	Classification	5
3.2	Conformité	5
3.3	Fabricant	5
4	Étendue de la livraison & contrôle du produit à la réception	5
5	Avant-propos	6
6	Usage prévu & indication	6
7	Utilisation conforme	7
8	Données techniques	7
8.1	Poids du produit	7
8.2	Poids de charge	7
8.3	Hauteur des obstacles et rayon de braquage	8
8.4	Équipement de base et dimension	8
8.5	Durée de vie	8
9	Plaque signalétique et marquages sur le produit	8
10	Mise en service & remise en main	9
11	Prise en main du produit et de l'environnement	9
12	Avant tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité	9
13	Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	10
14	Consignes de sécurité relatives aux obstacles	11
15	Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque	12
16	Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	13
17	Mécanisme de pliage	13
17.1	Pliage et dimension de transport	13
17.2	Pliage ou passage des endroits étroits	14
17.3	Consignes de sécurité	14
18	 Possibilités de réglage individuelles	15
18.1	Réglage de la hauteur d'assise arrière	15
18.1.1	Consignes générales	16
18.2	Réglage de la hauteur d'assise avant / de l'inclinaison du siège	16
18.2.1	Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant	16
18.2.2	Réglage par remplacement de la fourche de roue avant	17
18.2.3	Consignes générales	17
18.3	Adaptation du point de basculement	18

18.3.1	Concepts, inserts et partie centrale du mécanisme de pliage	18
18.3.2	Réglage par positionnement horizontal de la plaque de roue	19
18.3.3	Consignes générales	20
19	Système de dossier	21
19.1	Angle du dossier	21
19.1.1	Possibilités de réglage sur les dossiers réglables	21
19.1.2	Consignes pour une bonne tenue d'assise avec un dossier réglable	21
19.1.3	Adaptation de l'angle sur dossier réglable ou repliage du dossier	21
19.2	Dossier adapté à la silhouette du dos et ses possibilités de réglage	22
19.3	Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage	25
20	Système d'assise	26
21	Protège-vêtements	27
21.1	Aperçu des désignations	27
21.2	Démontage et montage du protège-vêtements	27
21.3	 Réglage de la position du protège-vêtements	28
21.4	 Réglage de la force lors du retrait et de la pose	29
21.5	 Taille du protège-vêtements	30
22	Roues d'entraînement	31
22.1	Montage et démontage des roues d'entraînement	31
22.2	 Vérification et réglage de l'alignement de roue d'entraînement arrière	32
22.3	 Carrossage	33
22.4	Pression de gonflage des pneus	33
22.5	Extension d'empattement	34
22.6	Divers	36
23	Roues avant	36
23.1	 Remplacement des roues avant	36
23.1.1	Remplacement des roues avant avec fixation par deux vis de fixation d'axe	36
23.1.2	Remplacement des roues avant avec fixation par vis de fixation d'axe et écrou	37
23.2	Vibrations des roues avant	38
23.3	Remplacement des fourches de roue avant	39
23.3.1	 Fourche de roue avant avec axe fixe	39
23.3.2	Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide	40
23.4	Réglage des axes rotatifs des fourches de roues avant	40
24	Repose-pieds	42
24.1	 Réglage d'angle de la palette de repose-pieds	42
24.2	Démontage et montage du repose-pieds	42
24.3	Repose-pieds monobloc	43

24.4	Repose-pieds rabattable d'un côté	44
24.5	Repose-pieds relevable en arrière avec mécanisme d'enclenchement à ressort.....	46
24.6	Repose-pieds séparé au centre	47
24.7	Repose-pieds Swing away	48
24.8	Consignes de sécurité	49
25	Roulettes anti-bascule	49
25.1	Position de service et position passive	49
25.2	 Démontage et montage des roulettes anti-bascule	51
25.3	 Réglage de la hauteur des roulettes anti-bascule	52
25.4	Consignes de sécurité	53
26	Freins.....	53
26.1	Frein à pousser.....	53
26.1.1	Ouverture et fermeture des freins.....	53
26.1.2	 Réglage des freins	54
26.2	Frein de parking intégral	56
26.2.1	Ouverture et fermeture des freins.....	56
26.2.2	 Réglage des freins sur pose standard	57
26.2.3	 Réglage des freins en pose avec clip de serrage.....	58
27	Poignées de poussée	59
27.1	Tube dorsal avec arc de prise intégré	59
27.2	Poignées de poussée en aluminium, montées fixement au tube dorsal	59
27.3	Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal.....	60
27.4	Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu.....	60
27.5	Poignée de poussée de sécurité déportée vers l'arrière	61
27.6	Consignes de sécurité	62
28	Transport de personnes dans des véhicules	62
28.1	Spécifications des normes.....	62
28.2	Systèmes de retenue	62
28.3	Marquage.....	63
28.4	Fixation du fauteuil roulant dans le véhicule.....	64
28.5	Consignes de manipulation et positionnement du fauteuil roulant dans le véhicule	65
28.6	Consignes de sécurité	71
29	Stockage.....	71
30	Transport	71
30.1	Prise en toute sécurité du produit.....	71
30.2	Transport d'une personne dans un véhicule	71
30.3	Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne).....	71

30.4 Franchissement d'obstacles avec une personne dans le produit.....	72
31 Dysfonctionnements.....	72
32 Nettoyage et entretien	73
33 Maintenance	73
33.1 Consignes générales	73
33.2 Plans de maintenance	74
33.3 Justificatifs de maintenance.....	74
34 Élimination et recyclage	74
35 Recyclage.....	75
36 Garantie	75
37 Responsabilité	76
38 Annexe : Couples de serrage, données de sécurité et outils.....	77
39 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation	78
40 Annexe : Procès-verbal de réception	79
40.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation	79
40.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur	80
41 Annexe : Listes d'inspection	81



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV.



Pour les personnes malvoyantes, ce document est disponible au format PDF sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/. La police peut y être agrandie grâce à la fonction de loupe.

1 Avant-propos

Chère cliente, cher client,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit PRO ACTIV. Vous venez ainsi de faire l'acquisition d'un produit de qualité, spécifiquement conçu pour répondre à vos besoins. Nous avons rassemblé ci-dessous quelques instructions pour une utilisation correcte et sûre de l'appareil. Nous vous remercions de bien vouloir lire cette notice avant d'utiliser le produit.

Le présent mode d'emploi décrit les équipements standard. Au cas où vous auriez installé des solutions personnalisées ou des équipements non standard sur votre produit, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à la société PRO ACTIV en cas de questions sur son maintien.

Les produits TRAVELER 4all Ergo et 4you Ergo se différencient par les possibilités de conception personnalisées de la géométrie du cadre. Les notices d'utilisation sont identiques.

Le mode d'emploi, toujours dans sa dernière version, peut être téléchargé en format PDF dans notre rubrique de téléchargement sur www.proactiv-gmbh.eu/fr/.

Nous sommes à votre entière disposition si vous avez d'autres questions relatives à ce produit ou à un autre de notre gamme.

Nous vous souhaitons toujours une bonne route et la plus grande mobilité.

Votre équipe PRO ACTIV

2 Explication des symboles

Les symboles utilisés dans ce mode d'emploi ont les significations suivantes :



Fabricant



Attention



Numéro de série

3 Conformité / autres informations

3.1 Classification

Les fauteuils roulants pliants TRAVELER 4all Ergo et 4you Ergo (ci-après désignés « Produit ») sont considérés comme des produits de classe I.

3.2 Conformité



La société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH déclare en tant que fabricant que le produit concerné est un produit de la classe I et qu'il répond aux exigences de l'ordonnance européenne sur les produits médicaux (2017/745).

La présente déclaration perd toute validité en cas de modification du produit sans le consentement de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH.

3.3 Fabricant



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen

Tél. +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail : info@proactiv-gmbh.de

Web : www.proactiv-gmbh.eu/fr/

4 Étendue de la livraison & contrôle du produit à la réception

La livraison inclut le produit avec l'équipement spécifié dans la commande, le mode d'emploi, le certificat de formation / procès-verbal de réception et les listes d'inspection. L'équipement de base est décrit au chapitre « Données techniques ». En fonction de votre commande, le produit est équipé d'autres accessoires recommandés, notamment une poignée de poussée, des roulettes anti-bascule et une ceinture de maintien du bassin.

Veuillez vérifier l'intégrité de la livraison dès la réception de votre produit.

Le produit a été testé avant l'expédition afin de garantir son parfait état de fonctionnement et est emballé dans des cartons spéciaux.

Toutefois, veuillez vérifier le produit dès sa réception, de préférence en présence du livreur pour détecter d'éventuels dommages liés au transport. Si vous pensez que des dommages sont survenus pendant le transport, prenez les dispositions suivantes :

1. Réalisation d'un constat en présence du livreur - Documentation photographique du produit emballé et du produit déballé avec des photos détaillées des dommages subis par le produit.
2. Établissement d'une déclaration de cession - vous cédez au porteur toutes les créances découlant de ce dommage.
3. Envoi de l'exposé des faits / de la documentation photographique, du bon de livraison et de la déclaration de cession à PRO ACTIV.

Si ces instructions ne sont pas respectées ou si des dommages sont signalés après la réception, ces derniers ne pourront pas être reconnus.

PRO ACTIV examinera alors le dommage et discutera avec vous de la suite de la procédure (envoi de pièces de rechange, retour du produit à PRO ACTIV pour une réparation complète, etc.).

5 Avant-propos

Avant de prendre la route, familiarisez-vous avec le présent mode d'emploi et observez en particulier l'ensemble des consignes de sécurité et les mises en garde qu'il contient.

Faites-vous conseiller, ainsi que les personnes vous assistant, par vos thérapeutes et médecins sur les actions que vous pouvez effectuer avec le produit en fonction de votre capacité momentanée avant de l'utiliser. Faites-vous également expliquer quelles techniques de fauteuil roulant adaptées à votre handicap.



N'effectuez en aucun cas des actions avec ou sur le produit que vous n'avez pas apprises et que vous ne maîtrisez pas.

Bénéficiez également, ainsi que les personnes vous assistant, de conseils auprès de vos thé-

rapeutes et médecins ainsi que de votre spécialiste en matériel de réadaptation concernant l'utilisation et les réglages de votre produit ainsi que sur les accessoires de sécurité disponibles (par ex. roulettes anti-bascule et ceinture de maintien du bassin).



Les conseils des médecins, des thérapeutes et du spécialiste en matériel de réadaptation doivent être strictement respectés en ce qui concerne les accessoires de sécurité indispensables.



Si vous avez des doutes quant au maniement du produit ou si des défaillances techniques surviennent, veuillez vous adresser à votre revendeur en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV avant toute utilisation.



Ne laissez jamais le produit sans surveillance.



Sécurisez le produit contre une utilisation involontaire et le vol.



Assurez-vous que la combinaison de votre produit avec les dispositifs d'autres fabricants (par ex. coussins, dispositifs d'entraînement, etc.) garantit le bon fonctionnement des différents composants et de l'unité ainsi formée. Des informations sur l'adéquation de la combinaison sont disponibles auprès des fabricants des autres composants ou auprès de votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.



Le produit contient des petites pièces qui peuvent éventuellement présenter un risque d'étouffement pour les enfants.

6 Usage prévu & indication

Ce produit permet de remplacer la marche des personnes handicapées ou incapables de se déplacer par la conduite d'un fauteuil roulant à propulsion musculaire de manière réalisable techniquement. L'objectif est de maintenir ou d'accroître le plus possible la mobilité autonome et l'intégration de l'utilisateur actif du fauteuil roulant dans la vie quotidienne.

Indications : Handicap de marche ou limitation de la capacité de marche en raison d'une paralysie, de la perte d'un membre, d'un défaut/déformation d'un membre, de contractures ou de lésions articulaires, de troubles neurologiques et musculaires.

Contre-indications : Certaines options du fauteuil roulant sont inadaptées à certaines conditions médicales ou limitations. Au cours de la consultation, le thérapeute/le médecin/le spécialiste de la rééducation fera une sélection appropriée.

En complément et pour des raisons de sécurité, seules sont autorisées à utiliser le produit les personnes qui :

- sont capables de bouger et de coordonner les mains et les bras de façon à pouvoir actionner sans restriction l'ensemble des éléments de commande.
- sont en état physique, psychique et visuel d'utiliser l'appareil en toute sécurité, quelle que soit la situation, et de répondre aux exigences qu'implique la circulation routière. Dans le cas d'enfants ou de personnes souffrant de déficiences mentales, motrices importantes ou visuelles, les accompagnateurs peuvent assurer la sécurité routière nécessaire par représentation et accompagnement.
- ont été formées au maniement du produit par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.

7 Utilisation conforme

Ce fauteuil roulant est conçu pour l'utilisation sur les sols plats et stables en intérieur et en extérieur. Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau), et par mauvais temps (par ex. tempête) sous peine de prendre des risques incalculables. Ce fauteuil roulant se distingue par le mécanisme de pliage qui permet non seulement de le plier entièrement, mais aussi de le plier juste un peu pour les passages exigus.

La charge maximale autorisée du produit en version standard est de 120 kg. Une version Heavy Duty et des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique. Veuillez noter que la charge limite inscrite sur la plaque signalétique ne doit pas être dépassée, même dans le cadre de transports d'objets et d'exercices de force sur le produit. Notez que le poids maximal de la charge est réduit en conséquence par les composants à limite de charge inférieure fixés au produit tels que les roues d'entraînement avec peu de rayons.

L'utilisation conforme du produit est la condition essentielle pour un fonctionnement en toute sécurité. En principe, le produit ne peut être utilisé que pour les applications qui sont énumérées et décrites dans ce mode d'emploi. Cela comprend le stockage, le transport, l'entretien/le contrôle et la réparation ainsi que les consignes de sécurité figurant dans les chapitres respectifs de ce mode d'emploi.

8 Données techniques

8.1 Poids du produit

Le poids total doit être réalisé dans l'équipement de base à partir de 11,2 kg.

8.2 Poids de charge

Poids de charge maximal :

Charge utile de 120 kg

Une version Heavy Duty et des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique.

8.3 Hauteur des obstacles et rayon de braquage

Hauteur maximale des obstacles franchissables / surmontables : 10 cm

Rayon de braquage :

- env. 1,3 m sans manœuvre
- env. 1,1 m avec manœuvre (dépend fortement du nombre de manœuvres)

8.4 Équipement de base et dimension

Dans le modèle de base, le produit est équipé d'un système d'assise et de dossier, de parties latérales, de roues avant, de roues arrière, y compris les pneumatiques et les mains courantes, d'un frein à pousser et d'un repose-pieds.

Dimension TRAVELER 4all Ergo :

Largeur d'assise : 33 - 52 cm

Profondeur d'assise : 36 - 48 cm

Hauteur dossier : 20 - 48 cm

Carrossage : 1°, 4°, 6°

Angle du dossier : Angle d'ouverture tube d'assise/tube dorsal 70°-95°

Dimension TRAVELER 4you Ergo :

Largeur d'assise : 33 - 52 cm

Profondeur d'assise : 35 - 48 cm

Hauteur dossier : 22 - 48 cm

Carrossage : 1°, 4°, 6°

Angle du dossier : Angle d'ouverture tube d'assise/tube dorsal 70°-95°

8.5 Durée de vie

La durée de vie du produit est de 6 ans.

9 Plaque signalétique et marquages sur le produit

La **plaque signalétique** se trouve sur le cadre du produit. Le modèle exact, le numéro de série et les autres données techniques figurent sur la plaque signalétique.

Pour la prise de contact avec votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV concernant votre produit, préparez toujours le numéro de série et l'année de construction figurant sur la plaque signalétique.



 Marquage CE
« conformité européenne »

 Dispositif médical

 Fabricant

 Respecter le mode d'emploi

 Numéro de série

 Date de fabrication

Le produit est identifié par d'autres symboles (autocollants) :



le produit n'est pas homologué comme siège dans les véhicules,



le produit est homologué comme siège dans les véhicules, marquage des liaisons par ancrages sur le fauteuil roulant resp. des points de fixation pour les systèmes de retenue du fauteuil roulant.

De plus amples informations à ce sujet se trouvent au chapitre 28.

10 Mise en service & remise en main

Le produit vous est remis en état prêt à l'emploi par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation, un commercial ou un conseiller produit de la société PRO ACTIV.

Vous serez instruit de manière précise dans la manipulation du produit à l'aide du mode d'emploi fourni. À cette occasion, vous recevrez un certificat de formation et un procès-verbal de remise en main comme justificatifs écrits. De plus, vous recevrez le mode d'emploi et le cas échéant d'autres accessoires. Pour la formation, il est recommandé de faire appel à une tierce personne qui pourra ensuite apporter son aide dans le cadre du maniement de l'engin en cas de besoin.

Pendant la remise en main, il faudra remplir le certificat de formation (chapitre 39), le procès-verbal de réception, mais aussi les listes d'inspection correspondantes (chapitre 40). Le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est tenu de faire parvenir les documents remplis à PRO ACTIV par e-mail sous la forme d'un fichier, ou au format papier par fax ou par courrier, à des fins d'archivage.

11 Prise en main du produit et de l'environnement

Lors de la première mise en service du produit, déplacez-vous à sa vitesse minimale afin de vous familiariser avec le comportement routier du produit. Adaptez toujours la vitesse et les manœuvres de conduite à vos propres capacités et aux situations extérieures. Très rapidement, vous aurez le sentiment de manier le produit en toute sécurité. Avant de descendre une pente ou de gravir une côte avec le produit, vous devez savoir maîtriser ce dernier en toute sécurité sur le plat.

Exercez-vous à vous pencher, à saisir, vous étirer et vous transférer jusqu'à connaître les limites de vos capacités. Faites-vous aider jusqu'à savoir ce qui peut causer une chute ou un renversement et comment les éviter.

Faites connaissance avec l'environnement dans lequel vous souhaitez utiliser le produit. Faites attention aux obstacles et apprenez à les franchir ou à les éviter.

12 Avant tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité



Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.



Avant tout déplacement, vérifiez l'état des roues (par ex. inspection visuelle des rayons et des jantes, contrôle de la présence de dommages, de corps étrangers ou de fissures sur les pneus). Si vous avez des doutes quant à son bon fonctionnement, vous ne devez plus utiliser votre produit.



Vérifiez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Tenez compte des indications du fabricant qui sont inscrites sur les pneus. En cas de pression insuffisante des pneus, la capacité de fonctionnement optimale du frein à pousser n'est plus garantie et une pression de gonflage insuffisante agit sur la tenue de route. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.



Avant le début du trajet, vérifiez le bon fonctionnement des freins de votre produit. Il convient de n'entreprendre aucun déplacement tant que l'ensemble des freins n'est pas opérationnel.



Assurez-vous avant toute utilisation que le mécanisme de pliage est bloqué.



Vérifiez à intervalles réguliers l'état de stabilité de la toile d'assise et de dossier et faites-les évaluer en cas de doute par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.



Veillez toujours à ce que vos pieds ne puissent pas glisser de la palette repose-pieds pendant l'utilisation du produit.

 Assurez-vous avant l'utilisation du produit que les roulettes anti-bascule sont fonctionnelles et en position d'utilisation.

 En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

 Assurez-vous avant chaque utilisation que les roulettes anti-bascule et les poignées de poussée sont bloquées solidement et que les axes à démontage rapide des roues avant et d'entraînement sont également verrouillés.

 Le produit dispose, en fonction du modèle, de mécanismes de pliage/verrouillage présentant un risque d'écrasements (par ex. pincements des doigts). Par conséquent, les manipulations de ces mécanismes doivent être expliquées par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation et il vous faudra les tester vous-même sous sa direction.

 Si nécessaire, vous pouvez équiper votre produit avec une ceinture de maintien du buste ou du bassin adaptée. Veillez à ce que la ceinture soit posée de sorte à n'exercer aucun effet négatif sur la respiration, à ne provoquer aucun étranglement lors d'un renversement ou d'un basculement du produit et à pouvoir être enlevée aisément par vous-même seul en cas d'urgence.

 Veillez à ce que l'éclairage passif (réflecteurs) soit toujours présent sur votre produit, bien visible et en parfait état.

 Emmenez toujours avec vous pour la réparation d'une panne de pneu en chemin un kit de réparation et une pompe à air. Une alternative à cela est un spray de réparation remplissant votre pneu avec une mousse durcissante.

13 Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

 Notez que les pièces de votre produit peuvent fortement chauffer lorsque les températures ambiantes sont élevées (par ex. sauna). À partir de 50 °C, il peut y avoir des dommages sur le produit et, à partir de 40 °C, des risques de brûlures pour l'utilisateur à ne pas sous-estimer, notamment pour les personnes présentant des troubles de la sensibilité. Pour cette raison, le produit ne doit pas être soumis à de telles contraintes thermiques. En cas de dommages aux personnes et aux biens résultant de telles contraintes, aucune responsabilité ou garantie ne sera acceptée par de PRO ACTIV. Il existe également des risques avérés à des températures extrêmement basses, devant être réduits par ex. à l'aide de vêtements isolants.

 N'abordez les pentes que s'il est possible de contrôler le produit en toute sécurité à l'aide des mains courantes. Ne roulez pas avec votre produit sur des pentes supérieures à 10%.

 Réduisez la vitesse dans les virages à un minimum et penchez si possible le haut de votre corps dans le sens du virage.

 Ne vous déplacez pas perpendiculairement à une pente et une montée en raison du risque de basculement.

 Ne vous arrêtez pas dans une montée raide sinon vous risquez de perdre le contrôle du produit. Si possible, ne faites pas de demi-tour ni de changement de direction dans une montée.

 Notez que le frein à pousser et le frein intégral sont des freins de stationnement, ne devant être actionnés que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

 N'accrochez aucun objet (sacs à bandoulière, etc.) sur le produit.

 Respectez la vitesse maximale autorisée (allure au pas de 6 km/h) dans les zones réservées aux piétons, ainsi qu'une distance latérale suffisante (si possible, au moins la largeur d'un fauteuil roulant) par rapport aux obstacles et autres usagers de la route.

 Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau profondes).

 Lors du déplacement sur des voies en mauvais état (par ex. gravillons, nids-de-poule), il y a un risque de crevaison et de basculement.

 En cas de conduite sur des voies en mauvais état avec des nids de poule et des pavés détachés, éviter les blocages des roues avant par une conduite vigilante.

 Le produit peut avoir une influence sur d'autres dispositifs, par ex. les portiques anti-voil dans les magasins.

 Le produit est uniquement destiné au transport d'une personne à mobilité réduite et ne doit pas être détourné pour un autre usage, par ex. pour le transport de marchandises.

 Pour la conduite en marche arrière, les roulettes anti-basculement doivent toujours être utilisées, car il existe un risque de basculement. Si cela est impossible, il faut s'assurer avec l'aide d'autres personnes qu'un basculement est impossible.

 Le produit doit exclusivement être propulsé à l'aide des mains courantes. En cas de propulsion avec les pneumatiques (pouces ou doigts sur la surface de roulement des pneumatiques), il existe un risque d'écrasement ou de blessure des doigts et des pouces.

 N'attrapez pas les roues dans la zone des rayons ou dans les endroits étroits dans la zone des roues. Il existe un risque de blessure accru lors de la conduite. En cas de coordination limitée des membres, les rayons doivent par ex. être pourvus d'une protection afin de minimiser les risques.

 Pendant la conduite, il ne faut pas fumer, car le système d'assise et de dossier peut être endommagé par les cendres qui tombent.

14 Consignes de sécurité relatives aux obstacles

 Le franchissement d'escaliers est interdit avec le produit.

 En raison du risque très accru de basculement et de blessure, il ne faut franchir avec le produit des escaliers roulants que lorsqu'une formation de sécurité correspondante a été effectuée et qu'un accompagnateur est à proximité pour la sécurité.

 La hauteur des obstacles que le produit peut franchir est de 10 cm au maximum.

 Les obstacles, tels que les bordures de trottoirs, doivent toujours être franchis en marche avant et à la vitesse minimale requise.

 Lors du franchissement / passage d'obstacles, vous devez impérativement éviter de rester accroché avec des parties du produit ou du corps à l'obstacle, car cela peut aboutir à des chutes, des blessures graves pour l'utilisateur et les tiers ainsi qu'à des dommages sur le produit.

 Abordez toujours les trottoirs et autres obstacles à franchir de manière frontale ou à angle droit. En cas d'approche ou de franchissement en biais d'un obstacle avec une seule roue d'entraînement, il y a un risque accru de basculement latéral.

 Si le produit avec l'utilisateur doit être transporté au-dessus d'un obstacle, et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté sur les parties latérales, les roues arrière ou le repose-pieds. Pour porter le produit, nous re-

commandons de tenir celui-ci sur le cadre et sur la barre de renfort du dossier.

 Avant de franchir un obstacle (marches, seuils, etc.), les roulettes anti-bascule doivent être basculées de la position de service à la position passive, de sorte qu'elles ne puissent pas se poser sur l'obstacle et vous faire chuter. Après le franchissement de l'obstacle, les roulettes anti-bascule doivent être immédiatement remises en position de service (chapitre 25.1).

 Pour le franchissement d'obstacles tels qu'un trottoir ou une marche, le produit doit être basculé activement. Sinon, la roue avant peut se mettre en position transversale par rapport à l'obstacle et se bloquer. Cela peut avoir pour conséquences des dommages à la roue avant ou à la fourche de roue avant et blesser l'utilisateur. Si un basculement actif est impossible, l'obstacle ne doit alors pas être franchi, ou il est nécessaire de demander de l'aide à un accompagnateur. Ce point doit particulièrement être respecté lors de l'utilisation d'une propulsion supplémentaire.

15 Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque

L'utilisateur du produit détermine lui-même les itinéraires à parcourir en tenant compte de ce mode d'emploi, de ses connaissances de conduite et de ses capacités physiques.

Les connaissances techniques personnelles jouent notamment un rôle dans le cas des zones dangereuses énumérées ci-après, dont le franchissement est laissé à l'appréciation de l'utilisateur du produit :

- jetées, aires d'atterrissage et de débarquement, chemins et places en bordure de cours d'eau, ponts non sécurisés et digues.
- chemins étroits, descentes (par ex. rampes et voies d'accès), chemins étroits en pente, routes de montagne.
- chemins étroits et/ou raides et/ou inclinés près de grandes routes ou à proximité de fossés.
- routes recouvertes de feuilles, de neige ou verglacées.
- rampes et dispositifs de levage sur des véhicules.

 Dans les virages ou lorsqu'il s'agit de tourner dans des montées ou dans des descentes, il peut y avoir un risque accru de basculement latéral en raison du déport du centre de gravité. Évitez de telles manœuvres. Effectuez ces manœuvres, si elles ne peuvent être évitées, avec une grande prudence et uniquement à vitesse lente. Le cas échéant, la manœuvre ne peut être réalisée qu'avec l'aide d'une tierce personne.

 Abordez les escaliers, les bordures, les trous et autres zones à risque avec une extrême prudence.

 Une prudence extrême est requise lors de la traversée de grands axes, de carrefours et de passages à niveau. Ne franchissez jamais des rails sur la chaussée ou des passages à niveau en parallèle, car les roues pourraient se trouver coincées, ce qui rendrait le produit difficile à manier.

 Une prudence toute particulière est requise lorsque vous roulez sur des rampes ou sur des dispositifs de levage de véhicules. Assurez-vous à l'avance que la rampe est assez large afin de ne pas risquer qu'une des roues du produit glisse de la rampe. Pendant la montée ou la descente de la rampe ou du dispositif de levage, actionner le frein de stationnement du fauteuil. Gardez toujours le produit au milieu de la rampe.

 L'adhérence des pneus peut diminuer sur un sol mouillé. Il existe un risque accru de dérapage. Adaptez votre comportement routier, de freinage et de braquage en conséquence.

16 Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité



Actionnez le frein de stationnement du produit avant de descendre.



Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.

17 Mécanisme de pliage

17.1 Pliage et dimension de transport

Afin de **plier** le produit, retirez le coussin d'assise et déverrouillez le mécanisme de pliage en tirant sur la corde disposée au centre du mécanisme de pliage. Déverrouillez ensuite la barre de renfort du dossier en enfonçant la barre de renfort du dossier au centre vers l'arrière.



Figure 1 : Corde du mécanisme de pliage



Figure 2 : Barre de renfort du dossier déverrouillée

Remarque pour l'équipement avec dossier rigide : Lorsque le produit est équipé d'un dossier rigide, le dossier rigide doit être retiré avant le déverrouillage du mécanisme de pliage (chapitre 19.3). Dans le cas de cet équipement, la barre de renfort du dossier se dé-

verrouille vers le haut. Pour le reste, le déroulement est tel que décrit.

Pliez le produit en tirant la toile d'assise vers le haut et en repliant ensemble les côtés du produit.



Figure 3 : Dimension de transport après pliage et repliage du dossier



Vidéo Fonction de pliage :

<https://www.youtube.com/watch?v=qHRULzwPIC8>

Pour **déplier** le produit, appuyez de l'avant sur la partie centrale du mécanisme de pliage jusqu'à ce que celui-ci se bloque de manière perceptible. Tirez ensuite la barre de renfort du dossier vers le haut jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche en position standard.



Figure 4 : Barre de renfort du dossier en position standard

Pour obtenir des **dimensions de transport aussi petites que possible** du produit, procédez comme suit :

1. Retrait du coussin d'assise (retrait du dossier rigide le cas échéant, chapitre 19.3)

2. Retrait du protège-vêtements (chapitre 21.2)
3. Repliage du dossier (chapitre 19.1.3)
4. Déverrouillage de la barre de renfort du dossier (comme décrit précédemment)
5. Déverrouillage du mécanisme de pliage (comme décrit précédemment)
6. Retrait du repose-pieds (chapitre 24.2)
7. Repliage du produit par repliage des deux côtés ensemble et par traction vers le haut de la toile d'assise et de dossier
8. Retrait des fourches de roue avant (pour axe à démontage rapide, chapitre 23.3.2)
9. Retrait des roues arrière (chapitre 22.1)
6. Traction de la barre de renfort du dossier vers le haut jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche en position standard
7. Réglage de l'inclinaison du dossier (chapitre 19.1.3)
8. Pose du protège-vêtements (chapitre 21.2)
9. Pose du coussin d'assise (pose du dossier rigide le cas échéant, chapitre 19.3)



Figure 5 : Dimension de transport la plus petite après retrait des composants démontables sans outil



Vidéo Dimensions de transport minimales :

<https://www.youtube.com/watch?v=PXFEkxp9XTw>

Pour **remettre le produit en position d'utilisation**, procédez dans l'ordre inverse :

1. Pose des roues arrière (chapitre 22.1)
2. Pose des fourches de roue avant (pour axe à démontage rapide, chapitre 23.3.2)
3. Dépliage du produit par dépliage des deux côtés
4. Pose du repose-pieds (chapitre 24.2)
5. Blocage du mécanisme de pliage

17.2 Pliage ou passage des endroits étroits

Pour passer les endroits étroits trop petits de quelques centimètres pour votre produit, vous pouvez le réduire d'env. 5 à 10 cm tout en étant assis dessus. Pour ce faire, déverrouillez la barre de renfort du dossier et le mécanisme de pliage (chapitre 17.1). Le produit se replie un peu en raison du poids du corps agissant sur la toile d'assise. Par ailleurs, le produit peut encore être réduit par tremblement actif produit par un transfert de poids alternatif de droite à gauche et un appui simultané sur les mains courantes.

Bloquez à nouveau le mécanisme de pliage après avoir passé l'endroit étroit (chapitre 17.1). La toile d'assise doit donc être déchargée.

17.3 Consignes de sécurité



Le mécanisme de pliage doit être à nouveau bloqué correctement après le passage des endroits étroits (pliage) et avant l'utilisation du produit après un pliage (chapitre 17.1), car le dossier et le repose-pieds comportent sinon un jeu latéral.



Le mécanisme de pliage peut ne plus fonctionner et/ou être difficile en raison de présence de sable, saleté et sel. Veillez donc à un nettoyage régulier selon le chapitre 32.



Si le mécanisme de pliage était coincé ou ne fonctionnait pas correctement, prenez contact avant toute autre utilisation avec votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou avec la société PRO ACTIV.

18 Possibilités de réglage individuelles

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

18.1 Réglage de la hauteur d'assise arrière

Le produit est équipé d'une plaque de roue permettant le réglage de la hauteur d'assise par pas de 1 cm.



Figure 6 : Plaque de roue pour le réglage de la hauteur d'assise à l'arrière (roue d'entraînement enlevée)

Pour régler la hauteur d'assise, retirez d'abord les roues d'entraînement à l'aide des axes à démontage rapide (voir chapitre 22.1) et retournez le produit afin d'accéder directement à la plaque de roue. Procédez ensuite comme suit :

1. Ouvrez les écrous de fixation en aluminium (clé de 41 mm) des deux côtés et tournez ceux-ci sur les douilles de roue d'entraînement jusqu'à ce que la coulisse de position se trouvant en dessous puisse être déplacée en dehors de la plaque de roue sur les douilles de la roue arrière.

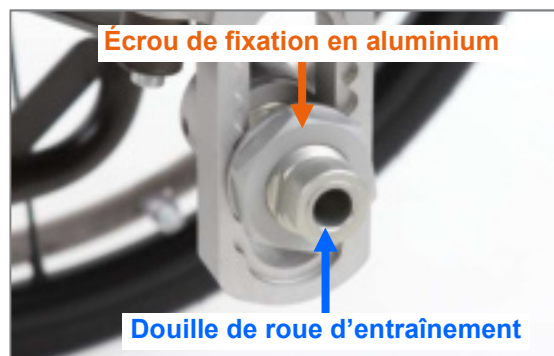


Figure 7 : Écrou de fixation en aluminium et douille de roue d'entraînement (vue du côté extérieur du produit)

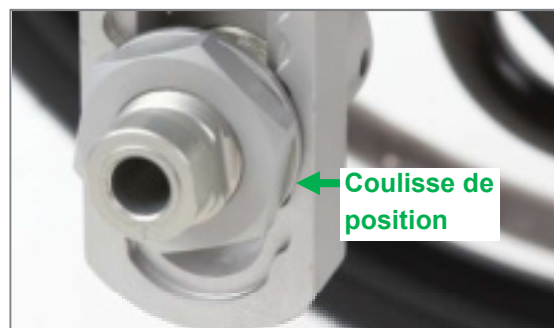


Figure 8 : Coulisse de position (vue du côté extérieur du produit)



Figure 9 : Différentes coulisses de position – en fonction de l'équipement du produit et du poids de l'utilisateur



Figure 10 : Écrou de fixation en aluminium desserré et coulisse de position poussée vers l'écrou de fixation en aluminium (vue du côté extérieur du produit)

2. Positionnez le tube d'axe des deux côtés à la hauteur identique souhaitée et fixez le tube d'axe dans cette position en poussant les coulisses de position à droite et à gauche à la hauteur correspondante dans les plaques de roue.



Figure 11 : Tube d'axe avec coulisse de position fixée (vue du côté extérieur du produit)

3. Positionnez les écrous de fixation en aluminium sur les douilles de roue d'entraînement de sorte que ceux-ci reposent sur les coulisses de position et réglez ensuite correctement l'alignement des roues d'entraînement (voir chapitre 22.2).

18.1.1 Consignes générales

À chaque modification de la hauteur d'assise arrière :

- l'alignement des roues d'entraînement doit être vérifié et si nécessaire réajusté (voir chapitre 22.2),
- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 26),
- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4),
- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 19.1.3).
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 24).
- la hauteur des roulettes anti-bascule doit être si nécessaire réajustée (voir chapitre 25.3).

18.2 Réglage de la hauteur d'assise avant / de l'inclinaison du siège

Si la hauteur d'assise est réglée à l'arrière, l'inclinaison du siège ou la hauteur d'assise peut être réglée à l'avant. Ce réglage s'effectue à l'aide de la position des roues avant dans les fourches de roue avant et de la taille de la fourche de roue avant.

18.2.1 Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant

Les réglages de la hauteur d'assise avant ou de l'inclinaison du siège peuvent être effectués par le positionnement de la roue avant dans la fourche de roue avant. Généralement, les fourches de roue avant ont trois positions possibles permettant de modifier la hauteur d'assise avant par pas de 15 mm.

- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être augmentée, la roue avant se monte dans une position plus basse dans la fourche de roue avant.
- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être réduite, la roue avant se monte dans une position plus haute dans la fourche de roue avant.

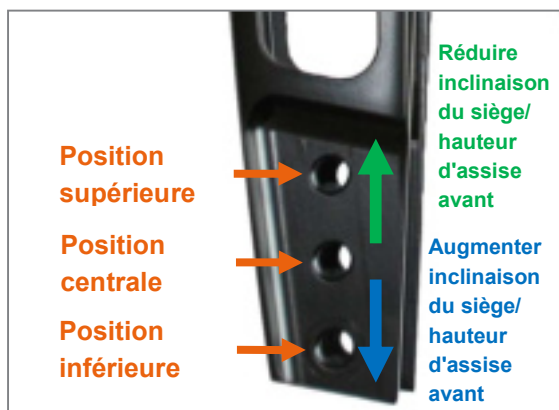


Figure 12 : Trois positions dans la fourche de roue avant pour le positionnement de la roue avant et son effet sur la hauteur d'assise avant

Les instructions de montage et de démontage des roues avant sont disponibles au chapitre 23.1.

18.2.2 Réglage par remplacement de la fourche de roue avant

Si la plage de réglage de la fourche de roue avant présente ne suffit pas, il faut utiliser une taille plus grande ou plus petite.

Ici, la position inférieure de la taille de fourche 1 correspond à la position supérieure de la taille de fourche 2 et la position inférieure de la taille de fourche 2 à la position supérieure de la taille de fourche 3.



Figure 13 : Tailles de fourche de roue avant avec identification des réglages identiques de hauteur d'assise pour les différentes tailles de fourche de roue avant

Les instructions de remplacement des fourches de roue avant sont disponibles au chapitre 23.3.

18.2.3 Consignes générales

À chaque modification de l'inclinaison du siège ou de la hauteur d'assise avant :

- l'alignement des roues d'entraînement doit être vérifié et si nécessaire réajusté (voir chapitre 22.2),
- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4),
- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 19.1.3),
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 24),
- la hauteur des roulettes anti-bascule doit être si nécessaire réajustée (voir chapitre 25.3).

18.3 Adaptation du point de basculement

Un **comportement optimal de bascule** du produit est obtenu lorsque le logement d'axe des roues d'entraînement se trouve à proximité du centre de gravité du corps. Un produit réglé de cette manière peut être conduit sans grand effort et les petites irrégularités et bordures peuvent être franchies grâce au basculement. La conduite sur les deux roues arrière (basculement) est ainsi facile à apprendre. Le basculement vers l'arrière doit être empêché pour les utilisateurs de fauteuil roulant inexpérimentés grâce aux roulettes anti-basculer.

Le **réglage du point de basculement** doit toujours être adapté aux besoins et aux capacités de l'utilisateur du fauteuil roulant de manière à garantir une conduite en toute sécurité.

18.3.1 Concepts, inserts et partie centrale du mécanisme de pliage

Le réglage du point de basculement s'effectue en modifiant le positionnement horizontal de la plaque de roue sur le châssis. La plaque de roue est posée sur le tube de châssis supérieur et inférieur à l'aide de quatre vis de fixation M6 et de deux inserts dans les tubes du châssis.

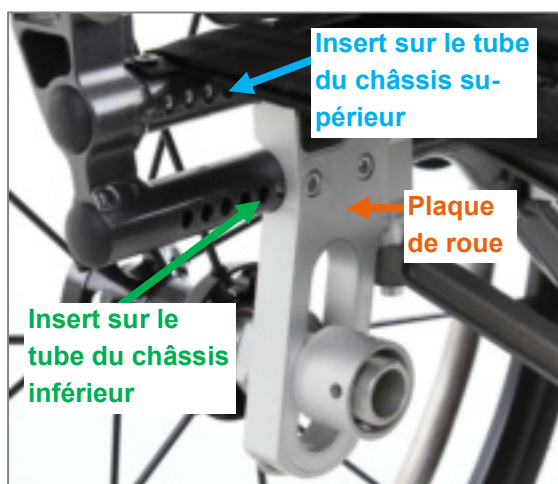


Figure 14 : Inserts et plaque de roue (vue du côté intérieur du produit)



Figure 15 : Vis de fixation M6 de la plaque de roue (vue du côté intérieur du produit)

Dans le **tube de châssis supérieur**, un **insert long** est toujours utilisé. Ce dernier est fixé à l'aide de vis pour la toile d'assise.

Dans le **tube de châssis inférieur**, un **insert court** est utilisé.

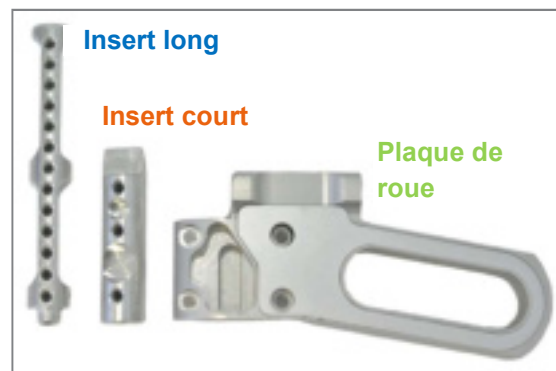


Figure 16 : Insert long et insert court avec plaque de roue

L'insert court a un filetage M6 (clé de 5 mm) comme aide au montage sur la surface frontale.

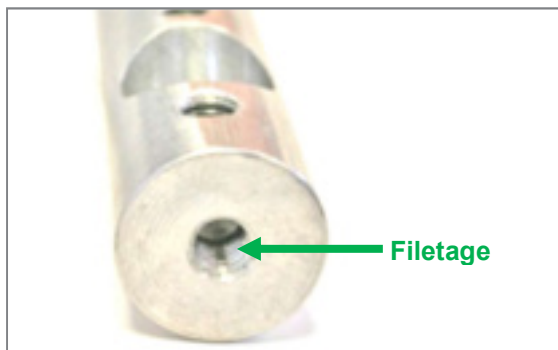


Figure 17 : Insert court avec filetage sur la surface frontale

Comme le mécanisme de pliage sur la plaque de roue est fixé, la **partie centrale du mécanisme de pliage** doit également être adaptée en longueur lors du réglage du point de basculement.

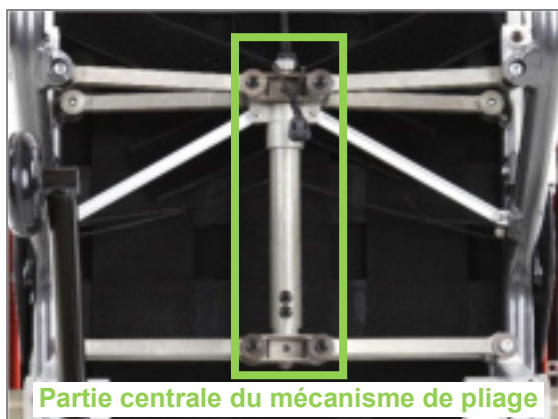


Figure 18 : Partie centrale du mécanisme de pliage (vue de l'arrière)

18.3.2 Réglage par positionnement horizontal de la plaque de roue

Pour régler le point de basculement, retirez d'abord les roues d'entraînement à l'aide des axes à démontage rapide (voir chapitre 22.1) et retournez le produit afin d'accéder directement aux plaques de roue. Procédez ensuite comme suit :

1. Cette étape concerne la fixation de l'insert :

L'insert long dans le tube de châssis supérieur est vissé solidement à l'aide de vis à la toile d'assise et ne doit donc pas être fixé.

L'insert court dans le tube de châssis inférieur n'est pas fixé. Retirez donc les bouchons des deux côtés et tournez les vis M6 longues par l'arrière dans le filetage des inserts courts dans le châssis pour fixer les inserts et pouvoir les mettre en position ensuite pendant le réglage. Ces inserts doivent être amenés en position pendant le réglage, car ils doivent reposer directement derrière les plaques de roue.

Remarque :

Les bouchons sont insérés très fermement et doivent être démontés avec un tournevis ou une lame.

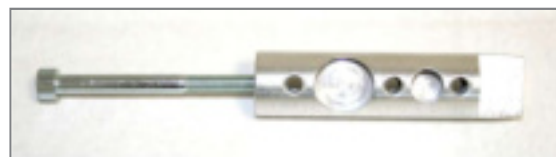


Figure 19 : Insert court avec vis M6 longue vissée (pour une meilleure représentation en dehors du châssis)

2. Retirez les quatre vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur les deux plaques de roue.



Figure 20 : Vis de fixation M6 de la plaque de roue (vue du côté intérieur du produit)

3. Pour repositionner les plaques de roue, la partie centrale du mécanisme de pliage doit être adaptée en longueur. Pour le réglage de la longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage, les quatre vis de fixation M5 sont desserrées et retirées. La partie centrale du mécanisme de pliage peut ensuite être adaptée en la tirant ou en la poussant sur sa longueur.



Figure 21 : Vis de fixation M5 de la partie centrale du mécanisme de pliage (partie centrale du mécanisme de pliage représentée comme une pièce unique pour une meilleure visualisation, vue du côté)

4. Placez maintenant les plaques de roue à la position de basculement voulue sur les deux côtés du châssis. Veillez à ce que les plaques de roue à droite et à gauche soient posées à la même position de point de basculement.

L'insert court du tube inférieur du châssis doit être positionné précisément derrière les plaques de roue à l'aide des vis longues M6 que vous avez vissées préalablement dans le filetage, de sorte que les trous de position de point de basculement du châssis et le filetage des inserts coïncident précisément.

5. Refixez ensuite les deux plaques de roue avec les quatre vis de fixation M6 et serrez légèrement (2 Nm).
6. La longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage doit maintenant être réglée correctement. La longueur est correctement réglée lorsque les bras de repliage sont alignés :

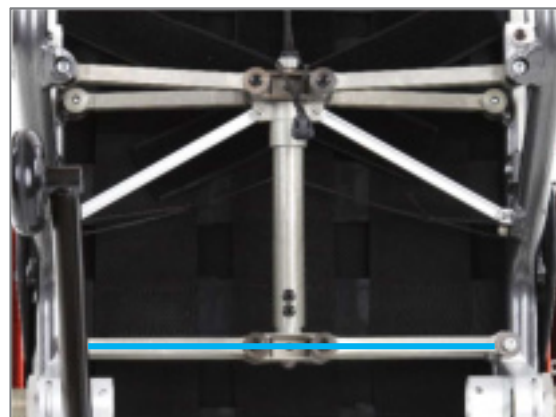


Figure 22 : Bras de pliage avec réglage correct de la longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage sur une ligne (vue de l'arrière)

La nouvelle longueur de la partie centrale du mécanisme de pliage est ensuite fixée. Pour cela, réinsérez les quatre vis de fixation M5, serrez-les à un couple de 6 Nm et bloquez-les avec un frein-filet.

7. Sur les inserts courts dans le cadre de châssis inférieur, vous pouvez maintenant retirer les vis M6 du filetage de l'insert et remonter les bouchons sur les extrémités du châssis.
8. Serrez finalement les quatre vis de fixation M6 sur les plaques de roue à un couple de 10 Nm et contrôlez le fonctionnement du mécanisme de pliage.

18.3.3 Consignes générales

Après chaque modification du point de basculement :

- l'alignement des roues d'entraînement doit être vérifié et si nécessaire réajusté (voir chapitre 22.2),
- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4),
- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 26),

 Des réglages extrêmes, comme des roues d'entraînement montées très en avant, sont uniquement autorisés pour des utilisateurs de fauteuil roulant chevronnés pouvant transférer le poids sur la roue avant activement.

 Afin de réduire le risque de basculement vers l'arrière, l'utilisation de roulettes anti-bascule est recommandée, même pour les réglages sans risque de basculement.

19 Système de dossier

 Évitez de vous laisser tomber dans le système d'assise et de dossier/dossier rigide, car cela augmente grandement le risque de dérèglement, de chute ou de défaut.

19.1 Angle du dossier

19.1.1 Possibilités de réglage sur les dossiers réglables

En cas d'équipement avec un dossier réglable et pliable, l'angle du dossier peut être réglé sans outil et le dossier peut être entièrement replié. L'angle du dossier peut être bloqué sur 7 positions en pas de 5°.

 Notez qu'en augmentant l'angle entre le dossier et le système d'assise, le centre de gravité est décalé vers l'arrière et que le point de basculement est ainsi atteint plus tôt.

19.1.2 Consignes pour une bonne tenue d'assise avec un dossier réglable

Pour une bonne tenue d'assise, nous recommandons si possible de placer le dossier verticalement par rapport au sol.

Pour les dossiers bas en raison du handicap avec système de sangles adapté, il est avantageux dans certains cas pour une bonne stabilité d'incliner légèrement le dossier vers l'avant et de desserrer la sangle supérieure de la toile de dossier de sorte que la flèche soit plus importante dans la zone supérieure (voir chapitre 19.2).

La possibilité de réglage de l'angle du dossier aide à l'assise active et assure la flexibilité de l'utilisateur du fauteuil roulant. Quelques exemples ci-après :

- Si une modification de l'inclinaison du siège (voir chapitre 18.2) doit être effectuée, le dossier peut être réglé conformément en inclinaison.
- Lors d'un déplacement en côte ou du transport d'un sac (par ex. sac à dos) sur le dossier, le centre de gravité se décale vers l'arrière et le risque de basculement augmente. Ce risque peut être réduit en réglant de manière correspondante l'angle du dossier vers l'avant.
- Pour une assise confortable, le dossier peut être bloqué dans une position arrière afin qu'il soit légèrement incliné en arrière.

19.1.3 Adaptation de l'angle sur dossier réglable ou repliage du dossier

Pour **régler le dossier**, déchargez-le (il y a sinon un risque de basculement) et desserrez ensuite les boulons d'arrêt en prise à gauche et à droite dans les trous de blocage des parties latérales. Passez la main sous de la toile d'assise et tirez au centre de la corde reliée aux boulons d'arrêt vers l'avant.



Figure 23 : Boulon d'arrêt relié avec la corde (vue du côté intérieur du produit)



Figure 24 : Boulon d'arrêt en prise dans le trou de blocage sur la partie latérale (vue du côté extérieur du produit, sans protège-vêtements)

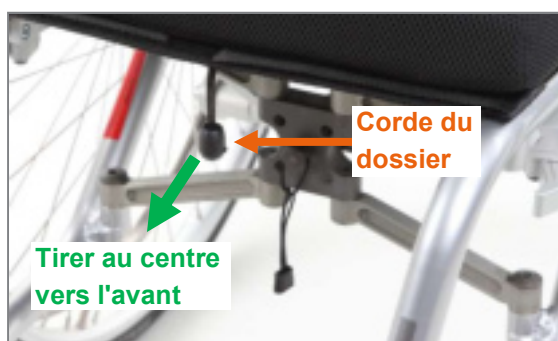


Figure 25 : Corde pour l'actionnement des boulons d'arrêt et ainsi le réglage de l'angle du dossier

Lorsque les deux boulons d'arrêt sont débloqués en tirant sur la corde, vous pouvez régler le dossier selon vos besoins et le bloquer à nouveau en relâchant la corde. Il faut veiller ici au blocage correct des deux boulons d'arrêt dans les trous de blocage voulus (position identique à gauche et à droite) avant de recharger le dossier.

Dans la **plage de réglage** du dossier, il est possible de monter une vis de butée comme limiteur.



Figure 26 : Vis de butée (vue du côté extérieur du produit)



Vérifiez après chaque réglage de l'angle du dossier que le dossier est bien bloqué par les boulons d'arrêt.

Pour **replier le dossier**, tirez sur la corde vers l'avant et rabattez en même temps le dossier vers le bas jusqu'à ce qu'il repose sur la surface d'assise. Si vous souhaitez remettre le dossier à l'angle voulu, procédez comme décrit précédemment pour le réglage de l'angle du dossier.



Vidéo Réglage de l'angle du dossier & repliage :

<https://www.youtube.com/watch?v=rXdDUbinJW4>

19.2 Dossier adapté à la silhouette du dos et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Dossier adapté à la silhouette du dos et rembourrage de dossier » se compose d'un système de sangles et d'un rembourrage. La tension du dossier peut être adaptée à l'aide des sangles avec boucles de serrage aux besoins individuels.

Retirez d'abord le rembourrage de dossier superposé fixé avec des bandes Velcro. Le système de sangles situé en dessous est réglé en usine de sorte que les sangles supérieure et inférieure aient une flèche d'env. 2 cm. Les sangles centrales sont serrées pour un bon soutien lombaire.

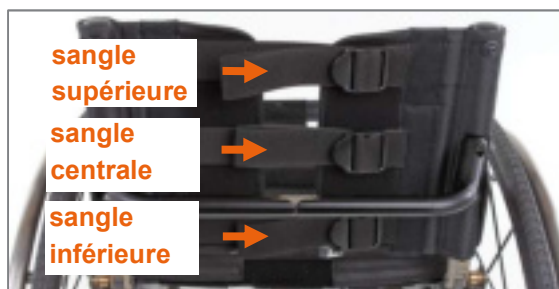


Figure 27 : Système de sangle de la toile de dossier adaptable avec trois sangles



Figure 30 : Boucle de serrage totalement ouverte

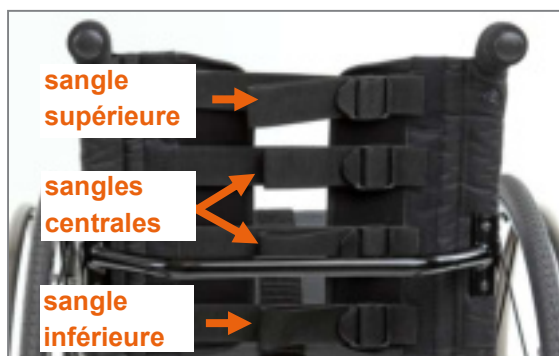


Figure 28 : Système de sangle de la toile de dossier adaptable avec quatre sangles

Pour le **réglage de la tension du système de sangles**, la boucle de serrage des différentes sangles est maintenue par sa languette et poussée vers la droite jusqu'à ce que la sangle se desserre.



Figure 29 : Pousser la boucle de serrage par sa languette vers la droite

La sangle peut maintenant être tirée fermement pour le réglage d'un faible mou ou desserrée pour une plus grande flèche (Fig. 31 et 32). La sangle ne doit pas être retirée de la boucle de serrage pour cette opération.



Figure 31 : réduire la flèche



Figure 32 : augmenter la flèche

Afin de mettre enfin la boucle de serrage sur le système de dossier, tirez sur la partie arrière de la boucle vers la gauche. Vous devez doser avec précaution votre force de traction afin de ne pas dérégler la flèche réglée.



Figure 33 : Remettre la boucle de serrage sur le système de dossier



Figure 36 : Étape 2 : Insertion de la sangle



Figure 34 : Boucle de serrage légèrement posée sur le système de dossier



Figure 37 : Étape 3 : Passage de la sangle



Figure 38 : Étape 4 : Passage simple de la sangle dans la boucle de serrage

Remettez ensuite le rembourrage de dossier sur les bandes velcro.

Si pendant le réglage une sangle est retirée par inadvertance, voyez dans les illustrations suivantes comment **réinsérer correctement la sangle** :



Figure 35 : Étape 1 : Insertion de la sangle



Les sangles doivent toujours être introduites en double dans les boucles de serrage, car sinon les sangles se relâchent lors de l'utilisation du produit et la tige centrale des boucles de serrage est courbée fortement en cas de charge extrême.



Figure 39 : Étape 5 : Retour de la sangle dans la boucle de serrage afin de maintenir la « double introduction » requise



Figure 40 : Étape 6 : Passage de la sangle pour une introduction double



Figure 41 : Étape 7 : Introduction double



Figure 42 : Étape 8 : Insertion de la sangle



Figure 43 : Étape 9 : Sangle enfilée

19.3 Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Dossier ergonomique rigide » se compose d'une coque en aluminium, de bandes velcro transversales et d'un rembourrage de dossier.

Une **flèche** est déjà intégrée dans le dossier rigide par sa forme. Elle ne peut pas être réglée.

Un **soutien lombaire** personnalisé peut cependant être réglé à l'aide des bandes Velcro transversales. Pour ce faire, le rembourrage de dossier est retiré à l'aide des bandes Velcro. Les bandes transversales peuvent désormais être tendues en fonction des besoins individuels en desserrant et en reposant le système de bandes Velcro.



Figure 44 : Dossier rigide ergonomique (vue de l'arrière)

Remettez ensuite le rembourrage de dossier à l'aide des bandes Velcro.



Figure 45 : Dossier ergonomique rigide sans rembourrage de dossier avec bandes Velcro transversales (vue de l'avant)

Pour plier le produit, le dossier rigide doit être enlevé. Pour **retirer le dossier rigide**, tirez le levier de déclenchement du clip de verrouillage vers le haut et enfoncez en même temps le dossier rigide vers l'avant.

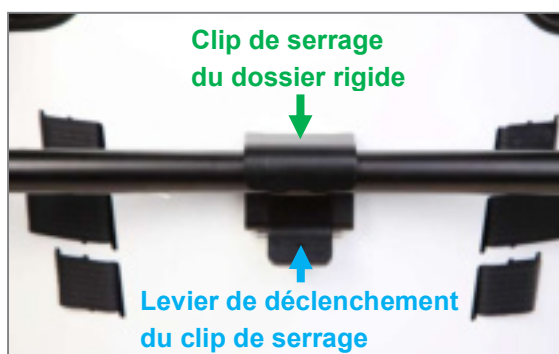


Figure 46 : Clip de serrage du dossier rigide et levier de déclenchement (vue arrière)

Pour **poser le dossier rigide**, celui-ci est poussé sur le tube dorsal et guidé en même temps dans la prise enfichable sur l'articulation du dossier. Pendant cette opération, tirez le dossier rigide vers l'arrière de sorte que le clip de serrage du dossier rigide s'enclenche sur la barre de renfort du dossier.



Figure 47 : Tubes dorsaux et barre de renfort du dossier (vue arrière)



Figure 48 : Prise enfichable du dossier rigide (vue avant)

20 Système d'assise

 Évitez de vous laisser tomber dans le système d'assise et de dossier/dossier rigide, car cela augmente grandement le risque de déréglage, de chute ou de défaut.

Le système d'assise se compose généralement d'un système de sangle. Celui-ci peut être réglé ultérieurement. La tension de l'assise peut être modifiée par des bandes Velcro de sorte que celle-ci peut s'adapter à son système de coussin d'assise. La toile d'assise ne doit donc pas présenter trop de tension afin d'éviter un contact avec le mécanisme de pliage.



Figure 49 : Système ouvert avec bandes Velcro pour le réglage de la flèche

Remarque :

Il est obligatoire d'utiliser un coussin sur le système d'assise. Le coussin empêche le refroidissement de l'abdomen en cas de températures froides et protège de la salissure et de l'humidité. Par ailleurs, le coussin d'assise assure une répartition régulière de la pression sur les fesses et atténue les coups ainsi que les secousses.

21 Protège-vêtements

21.1 Aperçu des désignations



Figure 50 : Arbre à cardan de dossier



Figure 52 : Protège-vêtements posé sur le produit (vue sans roue d'entraînement)



Figure 53 : « Prise de partie latérale vissée » (vue sans protège-vêtements)

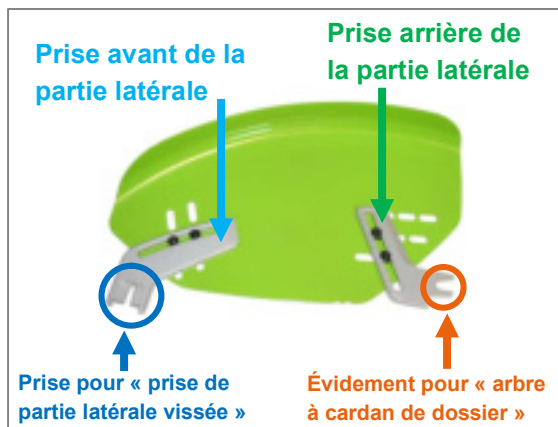


Figure 51 : Protège-vêtements retiré du produit

21.2 Démontage et montage du protège-vêtements

Pour **démonter le protège-vêtements**, celui-ci est d'abord tiré de la « prise de partie latérale vissée » à l'avant puis à l'arrière en dehors de l'arbre à cardan de dossier.



Figure 54 : Protège-vêtements tiré à l'avant en dehors de la « prise de partie latérale vissée » (vue sans roue d'entraînement)

Pour **monter le protège-vêtements**, celui-ci est d'abord inséré avec la prise de tôle latérale arrière sur l'arbre à cardan de dossier, puis la prise de la partie latérale avant est enfoncée dans la « prise de la partie latérale vissée ».



Figure 55 : Prise de partie latérale arrière enfoncée sur l'arbre à cardan de dossier (vue sans roue d'entraînement)

21.3 Réglage de la position du protège-vêtements

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PROACTIV

Après le réglage de la position de la roue d'entraînement ou pose d'autres pneus sur les roues d'entraînement, un ajustement de la position du protège-vêtements sur le passage de roue est requis. La distance entre le pneu et le protège-vêtements doit être comprise entre 5 et 8 mm afin d'éviter le coincement des doigts, le frottement des pneus sur le protège-vêtements et de faire obstacle à la main courante.

Pour régler la position de la prise du protège-vêtements, desserrez sur chaque protège-vêtements les quatre vis de fixation M5 (clé de 3 mm) des prises du protège-vêtements.

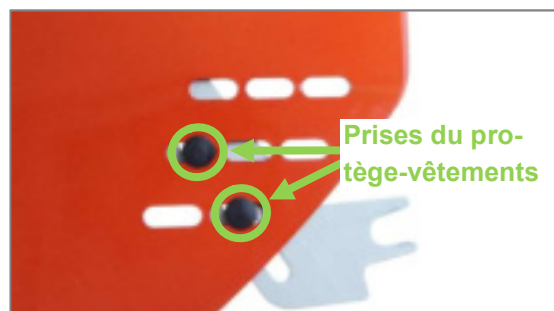


Figure 56 : Prises du protège-vêtements



Figure 57 : Vis de fixation M5 et trous oblongs des prises de la partie latérale

La prise de la partie latérale avant et arrière peut maintenant être amenée en position le long des trous oblongs du protège-vêtements et des prises de la partie latérale. Pour cette opération, il faut veiller à ce que les prises de la partie latérale puissent être enfoncées sans frottement sur l'arbre à cardan de dossier et dans la prise de la partie latérale.

Les prises de protège-vêtements sont ensuite positionnées en conséquence et les vis de fixation M5 serrées (clé de 3 mm) à 6 Nm dans les prises de protège-vêtements.



Figure 58 : Trous oblongs du protège-vêtements

21.4 Réglage de la force lors du retrait et de la pose

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

Pour rendre plus faciles ou plus difficiles la pose et le retrait du protège-vêtements, des réglages peuvent être effectués sur la « prise de partie latérale vissée ». Il y a trois possibilités pour régler l'intensité de force de traction ou de pression lors de la pose ou du retrait du protège-vêtements.

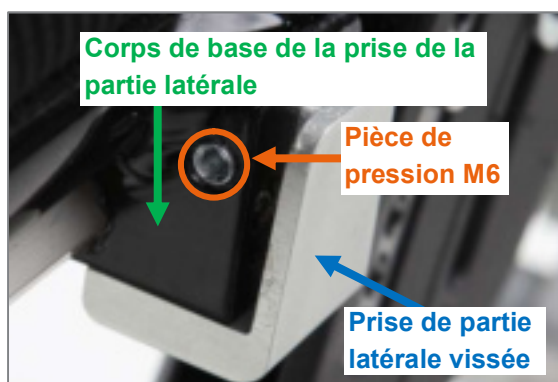


Figure 59 : Pièce de pression M6 vissée dans le « corps de base de la prise de la partie latérale »

Lorsque la prise de la partie latérale avant présente un jeu trop petit ou trop important dans la « prise de partie latérale vissée », cela peut être réglé à l'aide de la **pièce de pression M6** dans le corps de base de la prise de la partie latérale. Afin de réduire le jeu dans la prise de la partie latérale avant, vissez la pièce de pression M6 (clé de 3 mm) un peu plus en la tournant vers la droite. Pour agrandir le jeu, tournez vers la gauche pour sortir un peu la pièce de pression M6 (clé de 3 mm).



Figure 60 : Côté arrière de la pièce de pression à ressort avec fente



Figure 61 : Côté avant de la pièce de pression à ressort avec bille

Si la force lors de la pose et du retrait du protège-vêtements après le réglage précédent est encore trop grande ou trop petite, un autre réglage peut être effectué à l'aide de pièces de pression à ressort. Serrez un peu plus (vers la droite) les « **pièces de pression M6 à ressort** » (clé de 3 mm) à l'aide d'un tournevis plat (sur le côté arrière du corps de base de la prise latérale) (Fig. 62) de manière à ce qu'elles sortent plus du corps de base de la prise latérale (Fig. 63) afin d'obtenir une force plus importante lors de la pose et du retrait.

Pour obtenir une force plus faible lors de la pose ou du retrait, dévissez les « pièces de pression à ressort M6 » un peu plus (vers la gauche) de sorte qu'elles ressortent un peu moins du corps de base de la prise de la partie latérale.



Figure 62 : Pièces de pression à ressort M6 vissées dans le « corps de base de la prise latérale » (vue du côté intérieur du produit)



Figure 63 : Côté avant des pièces de pression à ressort visible (vue du haut)

Comme dernière possibilité de réglage de la force lors du retrait et de la pose du protège-vêtements, desserrez légèrement les **vis de fixation M5** (clé de 4 mm) et éloignez un peu plus la « prise de la partie latérale vissée » le long de ses trous oblongs du corps de base de la prise de la partie latérale ou enfoncez-la un peu plus dans le corps de base de la prise de la partie latérale.



Figure 64 : « Prise de la partie latérale vissée » avec trous oblongs et vis de fixation M5 sur le corps de base de la prise de la partie latérale (vue du bas)

21.5 Taille du protège-vêtements

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

Le protège-vêtements (aluminium et carbone) est disponible en trois tailles différentes. La taille du cache-roue varie en fonction des différentes tailles :

30 mm (taille 1), 36 mm (taille 2),
46 mm (taille 3)



Figure 65 : Dimension du cache-roue

La taille du protège-vêtements peut être lue sur les dentures sur le bord inférieur du protège-vêtements. Une dent signifie Taille 1, deux dents signifient Taille 2 et trois dents Taille 3.



Figure 66 : Identification de la taille du protège-vêtements

Après le passage à des pneumatiques plus larges ou après la modification du carrossage, un changement à une taille de protège-vêtements plus grande est utile le cas échéant. Un tel changement est organisé si nécessaire par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

22 Roues d'entraînement

22.1 Montage et démontage des roues d'entraînement



Figure 67 : Bouton de blocage de l'axe à démontage rapide au centre de l'axe de roue

Pour le **retrait des roues d'entraînement**, saisissez les rayons tout autour du moyeu de la roue. En tenant enfoncé le bouton de blocage au milieu de l'axe de roue avec le pouce, les roues peuvent être débloquées et retirées.

Pour la **pose des roues d'entraînement**, les boutons de blocage doivent être enfoncés et les axes à démontage rapide des roues d'entraînement doivent être enfoncés dans les douilles de roue d'entraînement. Dans ce cas, veiller particulièrement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement après la pose de la roue. Sinon, les roues ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure.

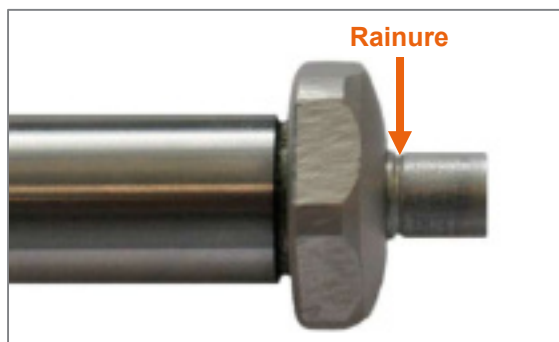


Figure 68 : Axe à démontage rapide avec rainure

L'axe à démontage rapide est muni de série des petits boutons de blocage standard (voir figure précédente). En option, il est possible de

munir l'axe de démontage rapide avec une **assistance à la manipulation et un grand bouton-poussoir**. Le retrait et de la pose des roues d'entraînement se déroulent de la même manière avec cette option.



Figure 69 : Axe à démontage rapide avec assistance à la manipulation, grand bouton-poussoir

 Avant d'utiliser le produit, il faut vérifier que les roues sont fixées solidement et que les axes à démontage rapide sont verrouillés.

Équipement recommandé :

Pour les personnes tétraplégiques ou avec fonctionnement restreint des doigts, un **Tetra-Clip** est disponible pour la manipulation du verrouillage de l'axe de démontage rapide. Le Tetra-Clip est un boîtier plastique vissé à l'extérieur du moyeu de roue d'entraînement et qui est manipulé à l'aide d'une tige transversale. La tige est pourvue d'une marque rouge sur l'un des côtés (axe de démontage rapide ouvert) et d'une marque verte de l'autre côté (axe de démontage rapide bloqué). La tige peut être pressée avec la paume vers le milieu de la roue d'entraînement et ainsi ouvrir ou fermer le verrouillage de l'axe de démontage rapide.

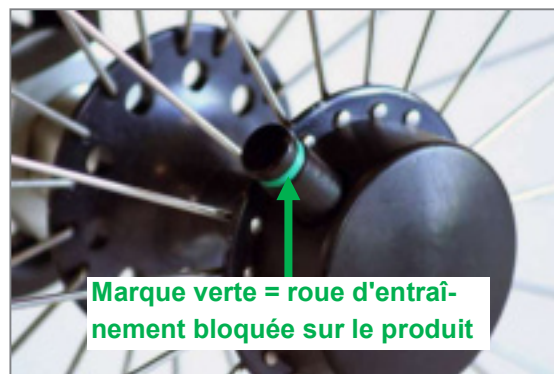


Figure 70 : Tetra-Clip avec axe de démontage rapide bloqué



Figure 71 : Tetra-Clip avec axe de démontage rapide ouvert, la roue d'entraînement peut être retirée

22.2 Vérification et réglage de l'alignement de roue d'entraînement arrière

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

Un alignement des roues correct permet au fauteuil de rouler facilement. Afin de vérifier l'**alignement**, procédez comme suit :

Positionnez le produit sur une surface plane et bloquez le produit contre un déplacement involontaire.

Mesurez la hauteur de l'axe (du sol jusqu'à l'axe de roue d'entraînement) et marquez cette mesure sur les deux pneumatiques avant et arrière.

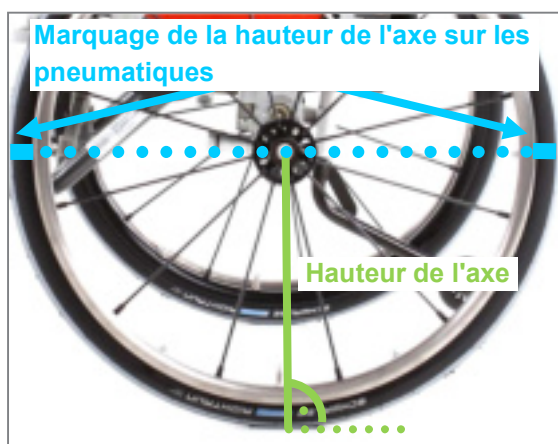


Figure 72 : Marquage de la hauteur de l'axe à l'avant et à l'arrière sur les deux pneumatiques

Mesurez ensuite l'écart entre les roues d'entraînement à l'avant et à l'arrière sur la hauteur de l'axe le long de vos repères. L'écart entre les deux roues motrices doit idéalement être aussi grand à l'arrière qu'à l'avant. Il faut généralement que l'écart des roues motrices à l'avant ne soit pas supérieur à celui à l'arrière. De plus, l'écart à l'arrière ne doit pas dépasser de plus de 5 mm celui de l'avant. Si tel n'est pas le cas, l'alignement des roues doit être corrigé.

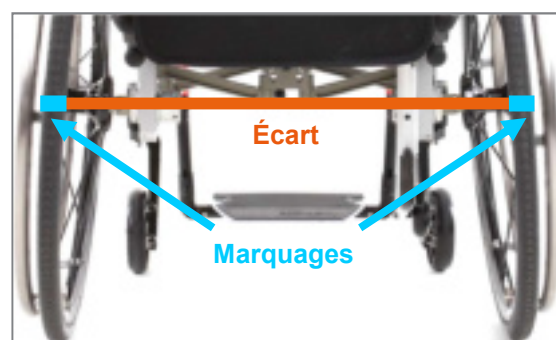


Figure 73 : Écart entre les marquages des pneumatiques (sur la hauteur de l'axe), à l'arrière

Pour **régler l'alignement**, procédez comme suit :

1. Desserrez des deux côtés les écrous de fixation en aluminium (clé de 41 mm).

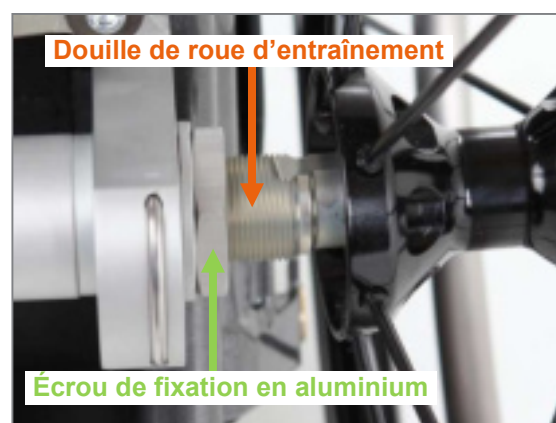


Figure 74 : Douille de roue d'entraînement et écrou de fixation en aluminium (vue du dessous)

2. Réglez de nouveau correctement l'alignement en tournant la douille de roue d'entraînement (clé de 22 mm). Il faut appliquer ce qui suit : En tournant la douille de la roue d'entraînement dans le sens de déplacement, l'écartement se ferme vers l'avant. En tournant dans le sens contraire au déplacement, le comportement est inversé et l'écartement s'agrandit.
3. Assurez-vous que l'écart à l'avant par rapport au cadre est identique à droite et à gauche.



Figure 75 : Écart à l'avant par rapport au cadre

4. Contrôlez à nouveau grâce à la mesure de l'écart des roues arrière à l'avant et à l'arrière sur la hauteur de l'axe (le long de votre marquage) que l'écart des roues arrière à l'avant n'est pas supérieur à celui à l'arrière. De plus, l'écart à l'arrière ne doit pas dépasser de plus de 5 mm celui de l'avant.

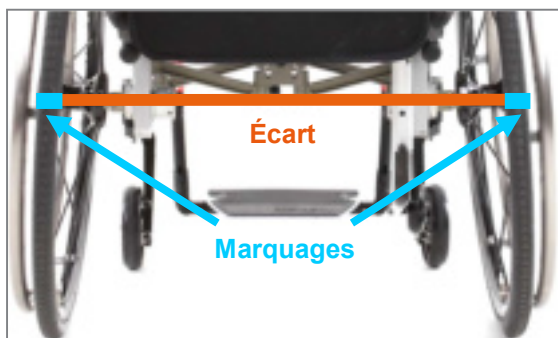


Figure 76 : Écart entre les marquages des pneumatiques (sur la hauteur de l'axe), à l'arrière

5. Lorsque tous les écarts sont corrects, maintenez la douille de roue d'entraînement en position avec une clé plate (clé de 22 mm) et serrez les écrous de fixation en aluminium (clé de 41 mm) avec un couple de serrage de 70 Nm.

22.3 Carrossage

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

Le carrossage augmente le maintien en équilibre latéral du produit, mais provoque une augmentation de la largeur totale du produit.

Le carrossage est réalisé selon la commande et peut être modifié ultérieurement par l'échange des douilles de roues arrière (avec carrossage intégré). Si vous souhaitez entreprendre une modification du carrossage, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV.

22.4 Pression de gonflage des pneus

Vérifiez régulièrement ainsi qu'après des sollicitations thermiques extrêmes la pression des pneus (pas pour les pneus pleins). La **pression des pneus maximale et le cas échéant minimale est indiquée sur la gaine des pneus** et doit être respectée.

 Si la pression est insuffisante, le fonctionnement optimal du frein à pousser et du frein intégral n'est plus garanti et une pression insuffisante influence négativement la tenue de route. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.

 La pression des pneus augmente avec la température. En cas de pression trop élevée, les pneus risquent d'éclater. En conséquence, les pneus du produit ne doivent être soumis à aucune température élevée inhabituelle, par ex. dans un sauna ou en été derrière une vitre.

 Lors du gonflage des pneus, veiller à ne pas dépasser la pression indiquée.

Afin de **vérifier ou de corriger la pression des pneus**, procédez comme suit :

1. Bloquez le produit contre le déplacement involontaire.
2. La roue d'entraînement est en général équipée d'une valve de voiture. Dévissez son capuchon.

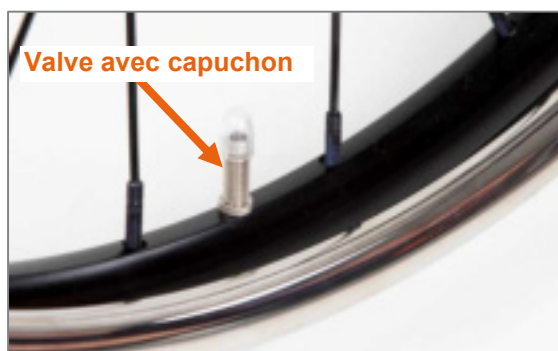


Figure 77 : Valve avec capuchon

3. Posez l'embout de l'appareil à air comprimé ou du compresseur sur la valve (il peut être nécessaire de poser en plus un adaptateur sur l'embout) et si un levier de serrage est présent, bloquez la liaison en faisant basculer le levier de serrage.
4. Contrôlez à présent la pression du pneu. Si la pression du pneu ne correspond pas aux prescriptions, corrigez la pression.
5. Desserrez le levier de serrage (si présent), retirez l'embout de la valve et reposez fermement le capuchon.



Figure 78 : Compresseur

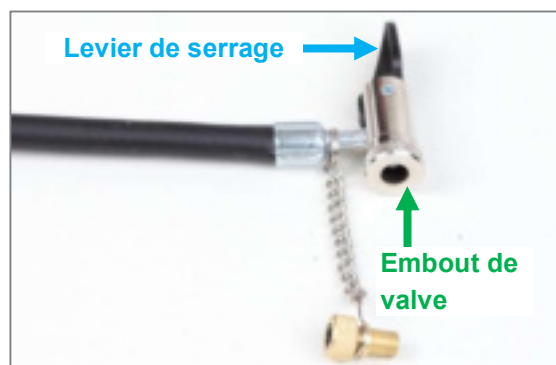


Figure 79 : Embout de valve et levier de serrage du compresseur

22.5 Extension d'empattement

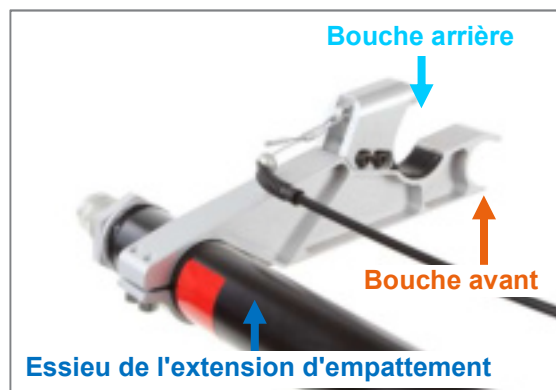


Figure 80 : Vue d'ensemble des désignations pour l'allongement de l'empattement

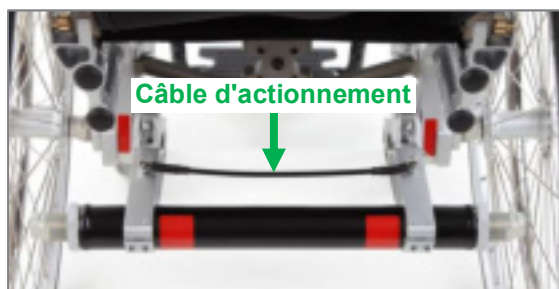


Figure 81 : Câble d'actionnement



Figure 82 : Axe du fauteuil roulant (vue du côté intérieur du produit)



Figure 83 : Téton de soutien de couple monté sur le produit (vue du côté extérieur du produit sans roue d'entraînement)

Pour le **montage de l'allongement d'empattement**, tirez le câble d'actionnement et maintenez-le dans cette position. Amenez la chape avant en dessous de l'axe du fauteuil roulant et insérez-la sur les deux côtés sur le « téton de soutien de couple ». Soulevez maintenant l'allongement d'empattement jusqu'à ce que la chape arrière entoure des deux côtés l'axe du fauteuil roulant. Le câble d'actionnement peut ensuite être relâché. L'extension d'empattement est maintenant solidement fixée.



Figure 84 : Extension d'empattement posée (vue du côté extérieur du produit sans roue d'entraînement)



Figure 85 : Allongement d'empattement posé (vue du côté intérieur du produit)

Pour le **démontage de l'allongement d'empattement**, tirez le câble d'actionnement et maintenez-le dans cette position. Desserrez la chape arrière sur les deux côtés de l'axe du fauteuil roulant en déplaçant légèrement vers le bas l'allongement d'empattement. Tirez ensuite la chape avant sur les deux côtés hors des « tétons de soutien de couple ». Le câble d'actionnement peut maintenant être relâché.

Pour **déplacer les roues d'entraînement** entre l'axe du fauteuil roulant et l'axe de l'extension d'empattement, procédez comme décrit au chapitre 22.1.

22.6 Divers

Lorsque les pneus, les flexibles ou les mains courantes doivent être remplacés, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

Équipement recommandé :

Les flasques empêchent que les mains et les doigts n'arrivent et ne se coincent dans les roues pendant le déplacement. Le risque de blessure est ainsi réduit.



Figure 86 : Flasque pour réduire le risque de coincement des mains et des doigts

23 Roues avant

23.1 Remplacement des roues avant



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PROACTIV

Les roues avant du produit sont fixées en fonction de leur type soit par deux vis de fixation d'axe M6, soit par une vis de fixation d'axe M6 et un écrou M6.

23.1.1 Remplacement des roues avant avec fixation par deux vis de fixation d'axe

Pour le **démontage d'une roue avant**, sortez la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) sur un côté.



Figure 87 : Vis de fixation d'axe M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté extérieur du produit)



Figure 88 : Roue avant avec axe en aluminium à six pans creux

Vous voyez maintenant l'axe en aluminium à six pans creux (clé de 4 mm) au centre de l'axe. Ce six pans creux sert à fixer l'axe tandis que la seconde vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) est retirée. Pour ce faire, enfoncez une clé à six pans (clé de 4 mm) dans les six pans creux de l'axe en aluminium et maintenez-la fixement. Tournez simultanément l'autre vis de fixation d'axe M6 restante (clé de 4 mm) de l'autre côté.

Vous pouvez maintenant retirer la roue avant de la fourche. Une entretoise que vous pouvez retirer est posée à droite et à gauche sur la roue avant pour la réutiliser ultérieurement lors du montage de la nouvelle roue avant. Si vous souhaitez monter un autre type de roue avant, utilisez les entretoises jointes, car celles-ci

sont généralement différentes d'une roue avant à une autre.



Figure 89 : Entretoise sur la roue avant

Pour le **montage de la roue avant**, procédez dans l'ordre inverse du démontage. Veillez à reposer les entretoises à droite et à gauche de la roue avant avant le montage dans la fourche de la roue avant. Le couple de serrage de la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) s'élève à 7 Nm. Il est recommandé de n'utiliser que des vis avec revêtement Polyfleck. Les vis sans revêtement Polyfleck doivent être bloquées avec un frein-filet.

23.1.2 Remplacement des roues avant avec fixation par vis de fixation d'axe et écrou

Pour le **démontage d'une roue avant**, tenez fermement l'écrou M6 (clé de 10 mm) et desserrez la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm). Vous pouvez à présent retirer l'écrou M6 avec sa rondelle, la vis de fixation d'axe avec sa rondelle et la roue avant.



Figure 90 : Vis de fixation d'axe M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté extérieur du produit)



Figure 91 : Écrou M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté intérieur du produit)



Figure 92 : Roue avant avec axe en aluminium



Figure 93 : Entretoise sur la roue avant

Lors du **montage de la roue avant**, placez celle-ci avec son entretoise dans la fourche de roue avant, maintenez-la dans cette position et introduisez la vis de fixation d'axe M6 avec la rondelle depuis le côté extérieur du produit vers l'intérieur à travers l'axe de la roue avant. Posez à présent la rondelle et l'écrou M6 (clé de 10 mm) depuis l'autre côté. Le couple de serrage de la vis de fixation d'axe (clé de 4 mm) s'élève à 7 Nm.

23.2 Vibrations des roues avant

Les oscillations incontrôlées de la roue avant autour de l'axe de rotation de la fourche de roue avant (pendant la conduite) sont désignées comme « vibrations ».

 Si les roues avant commencent à vibrer, réduire immédiatement la vitesse de conduite afin d'éviter les positions transversales et les blocages des roues avant, et ainsi réduire le risque de chute.

La **vitesse limite** à laquelle une vibration des roues avant peut survenir **diminue avec** :

- un accroissement du diamètre des roues avant
- un accroissement du poids des roues avant
- une diminution de la charge des roues avant
- une diminution de la chasse des roues avant

Les possibilités suivantes sont disponibles afin d'agir sur les **vibrations des roues avant** :

- Les vibrations peuvent être évitées en **réduisant le diamètre des roues avant**. Cela signifie que le montage d'une roue avant plus petite dans une autre position de roue dans la fourche de roue avant (la hauteur d'assise reste ainsi identique) est une possibilité pour réduire les vibrations perturbantes. Cependant, il faut noter qu'une roue avant plus petite rend plus difficile le franchissement des obstacles et augmente la fréquence des basculements. Plus la roue avant est petite, plus la capacité de conduite est sollicitée.
- Une autre possibilité permettant de réduire les vibrations consiste à utiliser une **roue avant plus légère de même diamètre** ou, tel que décrit précédemment, avec un **diamètre plus petit**.



Figure 94 : Chasse

- Par ailleurs, la **chasse peut être augmentée**. La distance entre l'axe de rotation projeté au sol de la fourche de la roue avant et le point de contact de la roue est désignée par chasse. Le point de contact de la roue avant se trouve derrière l'axe de rotation. La chasse provoque une stabilisation directionnelle. L'augmentation de la chasse peut être obtenue en montant la roue avant dans une autre position de la fourche de roue avant (la hauteur d'assise à l'avant ou l'inclinaison du siège changent alors, voir chapitre 18.2). Une autre possibilité consiste à incliner l'axe rotatif de la fourche de roue avant (voir chapitre 23.4) de la position verticale dans la zone inférieure dans le sens de déplacement. L'inclinaison de l'axe rotatif de la fourche de roue avant peut être réglée jusqu'à env. 4 mm au-delà de la longueur du roulement à billes de roue avant en dehors de la ver-

ticale. La chasse augmente ainsi et la sensibilité aux vibrations se réduit.

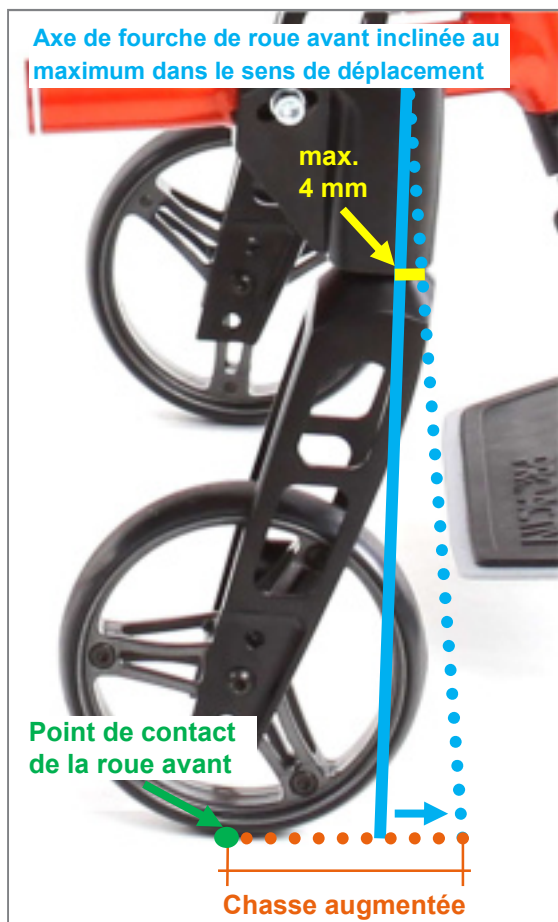


Figure 95 : Augmentation de la chasse par inclinaison de l'axe de fourche avant

23.3 Remplacement des fourches de roue avant

Pour les fourches de roue avant, on différencie une fourche de roue avant à axe fixe et une fourche de roue avant à axe à démontage rapide.

23.3.1 Fourche de roue avant avec axe fixe



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PROACTIV

Pour le **démontage de la fourche de roue avant avec axe fixe**, le capot en aluminium doit d'abord être retiré du roulement à billes.

Pour retirer le capot, on peut passer sous le capot avec un cutter disponible dans le commerce et le soulever légèrement en plusieurs endroits. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite desserré à l'aide d'une douille à six pans de 19 mm. L'axe de fourche de roue avant peut ensuite être tiré vers le bas en dehors du roulement à billes.



Figure 96 : Capot en aluminium



Figure 97 : Capot en aluminium retiré et écrou M12 visible

Pour le **montage de la fourche de roue avant avec un axe fixe**, celle-ci est enfoncée avec l'axe rotatif de fourche de roue avant dans le roulement à billes. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite resserré à un couple de 3 Nm et bloqué avec un frein-filet. Le capot en aluminium est ensuite renfoncé dans le roulement à billes.

L'écrou M12 ne doit pas être serré à plus de 3 Nm pour faciliter la rotation de l'axe. Si la rotation doit être plus dure, cela peut être obtenu grâce à un couple de serrage plus important.

23.3.2 Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide

Le **démontage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide** fonctionne à l'aide d'un bouton de blocage placé sur le côté intérieur de la fourche de roue avant. Attrapez la fourche de roue avant et appuyez sur le bouton de blocage avec le pouce. La fourche de roue avant peut être retirée.



Figure 98 : Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide et bouton de blocage

Lors du **montage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide**, appuyez à nouveau sur le bouton de blocage et insérez l'axe de la fourche de roue avant dans le roulement à billes. Dans ce cas, veillez particulièrement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement lors de l'installation de la fourche. Sinon, les fourches ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure (Fig. 68).

23.4 Réglage des axes rotatifs des fourches de roues avant



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

Pour de bonnes propriétés de stabilité directionnelle du produit, les axes rotatifs des fourches de roue avant doivent être réglés perpendiculairement à un sol plat.

Des réglages sur les axes rotatifs des fourches des roues avant peuvent être nécessaires pour les raisons suivantes :

- Point de basculement et/ou hauteur d'assise modifiés.
- Les axes rotatifs des fourches de roue avant ne sont plus à la verticale en raison d'une chute ou d'un choc.
- Les vibrations des roues avant doivent être réduites.

Pour régler les axes rotatifs des fourches des roues avant, le produit doit se trouver sur une surface plane et l'alignement des roues d'entraînement doit déjà avoir été réglé (chapitre 22.2).

Vérifiez maintenant si les axes rotatifs des fourches de roues avant se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane. Positionnez au mieux une équerre avec un curseur réglable en hauteur sur le bord avant des roulements à billes. Le curseur doit se trouver au centre sur le roulement à billes.

Info :

Lorsque les bords avant des roulements à billes se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane, il en va de même pour les axes rotatifs des fourches des roues avant.

Veillez à ce que les bords avant des roulements à billes soient légèrement arrondis. Ainsi, les distances au-dessus et en dessous entre le curseur de l'équerre et le bord avant du roulement à billes doivent être identiques.

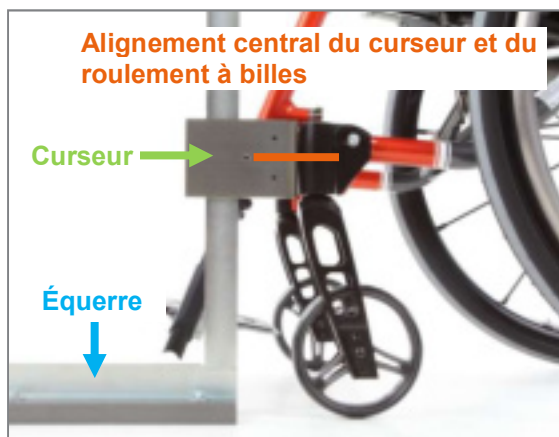


Figure 99 : Vérification du réglage des axes rotatifs des fourches de roue avant

Outils recommandés :

L'équerre avec curseur peut être commandée chez PRO ACTIV (numéro de commande : 8000 901 000).

Si les bords avant des roulements à billes ne sont pas à la verticale par rapport à un sol plane, le réglage doit être réajusté. **Ajustez** d'abord le roulement à billes à droite, puis celui à gauche et vérifiez enfin à nouveau le côté droit. Procédez ensuite comme suit :

1. Desserrez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm).



Figure 100 : Vis sans tête M5

2. Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté intérieur du châssis.



Figure 101 : Vis de fixation M6 sur le côté intérieur du châssis, rondelle présente sur châssis à forme G, absente sur châssis à forme V

3. Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis.



Figure 102 : Vis de fixation M6 sur le côté extérieur du châssis

4. Amenez le roulement de la roue avant à l'aide de l'équerre le roulement à billes en position verticale par rapport au sol plane.
5. Serrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis et le côté intérieur du châssis avec un couple de serrage de 10 Nm et contrôlez le réglage vertical encore une fois.
6. Tournez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm) de sorte que celle-ci repose sur la vis de fixation M6.



Après deux réglages effectués sur le roulement à billes de roue avant, il est recommandé de renouveler le frein-filet des vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur les côtés intérieur et extérieur du châssis.

Remarque :

Afin de réduire les vibrations des roues avant, il peut s'avérer nécessaire d'incliner les axes de rotation des fourches de roue avant hors de la verticale (chapitre 23.4).

24 Repose-pieds



Un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm. Cela doit être respecté lors du réglage de l'angle du repose-pieds et lors du réglage de la longueur de potence.

24.1 Réglage d'angle de la palette de repose-pieds



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

L'angle de la **palette de repose-pieds** peut également être réglé en desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté inférieur de la plaque de support de repose-pieds. Si le réglage angulaire est terminé, resserrez les vis de fixation M5 (clé de 5 mm) à 5 Nm. Ce couple de serrage ne doit pas être dépassé, car des couples de serrage supérieurs peuvent endommager les pinces.

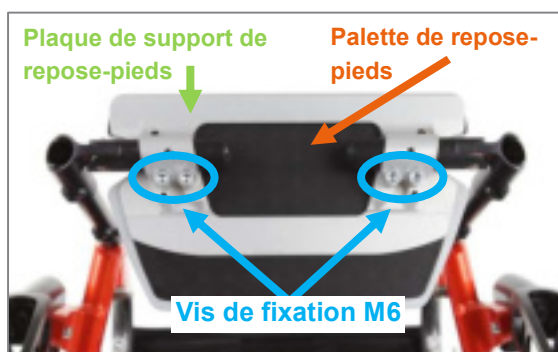


Figure 103 : Repose-pieds vu du dessous

24.2 Démontage et montage du repose-pieds

Pour le **démontage du repose-pieds**, débloquez le mécanisme de pliage de son arrêt (chapitre 17.1) et déverrouillez le repose-pieds en tirant les curseurs vers le haut des deux côtés. Retirez ensuite le repose-pieds des tubes du châssis avec les tubes de support.



Figure 104 : Curseur en position standard, repose-pieds verrouillé



Figure 105 : Tirer le curseur vers le haut pour déverrouiller le repose-pieds

Pour le **montage du repose-pieds**, débloquez le mécanisme de pliage de son arrêt (chapitre 17.1) et réinsérez le repose-pieds dans les tubes du châssis avec les tubes supports jusqu'à ce que le repose-pieds s'enclenche avec un bruit audible.



Figure 106 : Insérer les tubes de support dans les tubes du châssis jusqu'à ce que le repose-pieds s'enclenche avec un bruit audible

Entretien recommandé :

Il est recommandé de graisser légèrement les tubes de support du repose-pieds à des intervalles réguliers avec de la graisse multi-usages.

24.3 Repose-pieds monobloc



Figure 107 : Repose-pieds monobloc

Pour le **réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds** ou l'**adaptation de la longueur de potence**, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support du repose-pieds. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 4 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis

de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 108 : La vis de fixation M6 supérieure peut être positionnée dans la trame perforée



Figure 109 : La vis de fixation M6 inférieure peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.

Quand la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm.

Remarque :

Pour un châssis de produit avec forme en V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas, il est nécessaire de desserrer la contrainte du tube de support du repose-pieds résultant du réglage de la longueur dans la plaque de support de celui-ci. Par conséquent, desserrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds avant de commencer le réglage de la longueur de la potence. La procédure est disponible au chapitre 24.1.



Figure 112 : Palette de repose-pieds soulevée hors de la fixation (vue du produit de l'avant)

24.4 Repose-pieds rabattable d'un côté

Figure 110 : Repose-pieds rabattable d'un côté, en position standard

Pour le **repliage d'un côté du repose-pieds**, soulevez la palette de repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut.



Figure 111 : Pour le repliage d'un côté, soulevez le repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut (vue du produit de l'avant)



Figure 113 : Repose-pieds rabattu d'un côté (vue du produit de l'avant)

Lorsque vous déployez le repose-pieds, veillez à ce que les deux évidements reposent précisément à l'arrière et à l'avant sur la goupille cylindrique de la fixation.

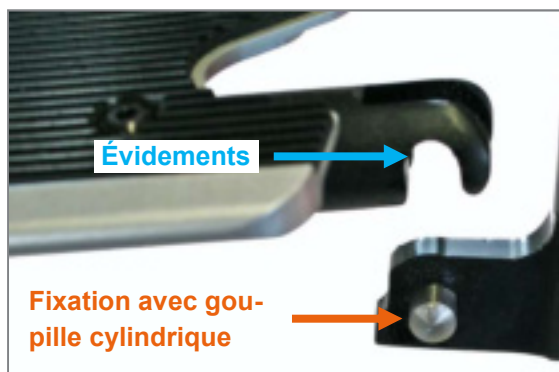


Figure 114 : Goupille cylindrique et évidements correspondants

Pour le **réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds** ou l'**adaptation de la longueur de potence**, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support du repose-pieds. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 115 : La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être positionnée dans la trame perforée

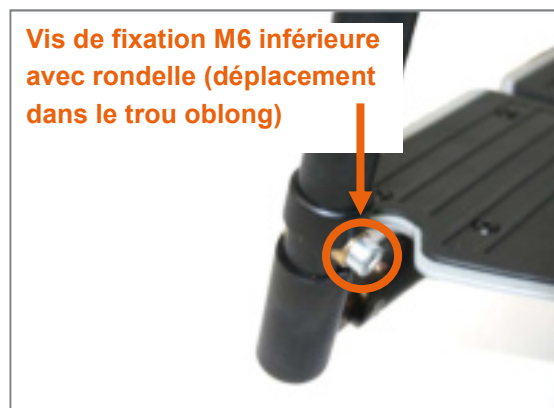


Figure 116 : La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm en haut ou 5 mm en bas) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.

Si la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm en haut ou de 5 mm en bas) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm (en haut) et à 7 Nm (en bas).

Remarque :

Pour un châssis de produit avec forme en V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas, il est nécessaire de corriger la contrainte du tube de support du repose-pieds résultant du réglage de la longueur dans la plaque de support de celui-ci, respectivement le décalage de la position de la palette de repose-pieds. En desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds, il est possible de remettre la palette de repose-pieds dans la position correcte. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

24.5 Repose-pieds relevable en arrière avec mécanisme d'enclenchement à ressort



Figure 117 : Repose-pieds pliable en arrière vers le haut, avec mécanisme d'enclenchement à ressort, en position standard

Pour replier le repose-pieds **en arrière vers le haut**, la palette doit être poussée vers l'arrière en exerçant une légère force jusqu'à ce que le repose-pieds se détache du verrouillage. Le repose-pieds peut alors être replié entièrement en arrière vers le haut.

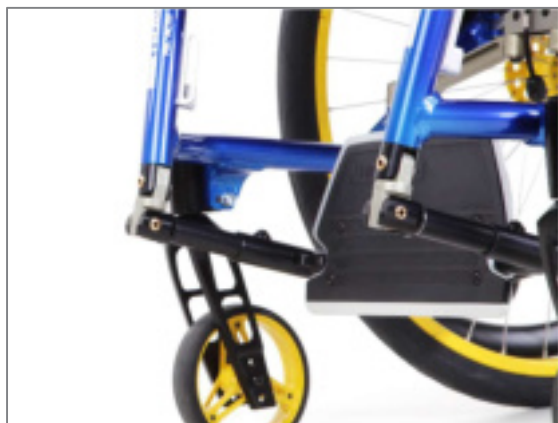


Figure 118 : Repose-pieds pliable en arrière vers le haut avec mécanisme d'enclenchement à ressort, position repliée en arrière vers le haut

Si vous voulez remettre le repose-pieds en position standard, poussez le repose-pied vers l'avant en position standard à l'aide de votre pied.

Pour le **réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds** ou le **réglage de la longueur de potence**, les vis de fixation M6 (revêtement Polyfleck, clé de 4 mm) doivent être desserrées des deux côtés extérieurs des

tubes de potence. La longueur de la potence peut à présent être réglée le long des encoches. Veillez à ce que la même encoche soit utilisée des deux côtés.

Pour une longueur de potence plus courte, une plage de réglage plus importante est disponible. Si une longueur de potence plus longue est souhaitée, elle peut être allongée en général de 2 cm à l'aide du tube de potence présent. Si un allongement plus important est souhaité, des tubes de potence plus longs doivent être commandés auprès de PRO ACTIV.

Quand la longueur de la potence est réglée, bloquez-la en introduisant les vis de fixation M6 (avec revêtement polyfleck, clé de 4 mm) des deux côtés et en les serrant à un couple de 7 Nm.

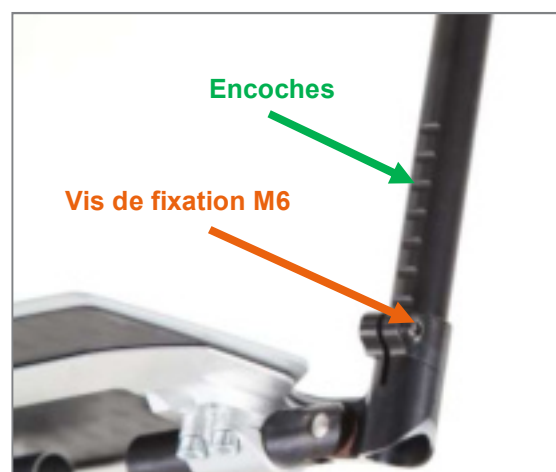


Figure 119 : Encoches et vis de fixation M6 pour le réglage des longueurs de la potence (vue arrière)

Remarque :

Pour un châssis de produit avec forme en V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas et des tubes de support du repose-pieds qui ne sont pas parallèles, il est nécessaire de détendre la contrainte du tube de support du repose-pieds résultant du réglage de la longueur dans la plaque de support de celui-ci. Par conséquent, desserrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds avant de commencer le réglage de la longueur de la potence. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

24.6 Repose-pieds séparé au centre



Figure 120 : Repose-pieds séparé au centre, en position standard

Pour **rabattre** une des deux parties du repose-pieds, saisissez celui-ci et rabattez-le sur le côté. Vous pouvez par ailleurs **pivoter la palette de repose-pieds vers l'extérieur ou l'incliner**. Un outil est nécessaire pour le repliage et le pivotement.



Figure 121 : Une partie de repose-pieds relevée, possibilité d'inclinaison vers l'extérieur représentée

Pour le **réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds ou l'adaptation de la longueur de potence**, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support du repose-pieds. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.

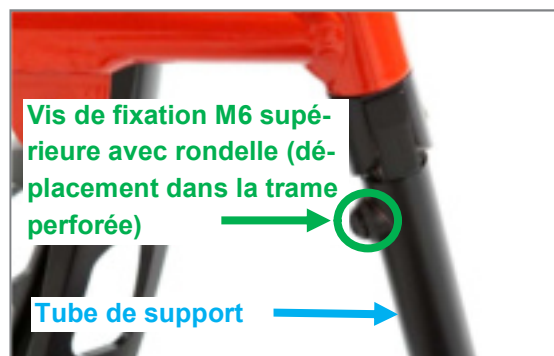


Figure 122 : La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être positionnée dans la trame perforée

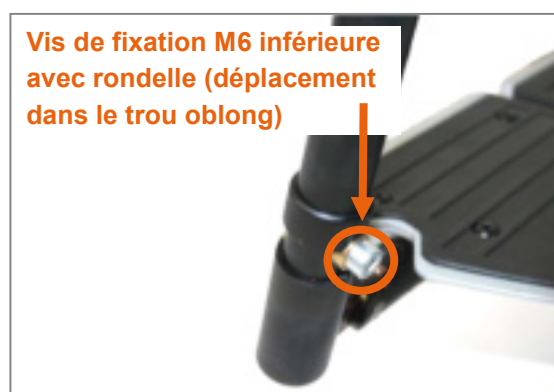


Figure 123 : La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm en haut ou de 5 mm en bas) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.

Si la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm en haut ou de 5 mm en bas) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm (en haut) et à 7 Nm (en bas).

Remarque :

Sur un châssis de produit en forme de V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas, il est nécessaire de corriger le

décalage de la position de la palette. En desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur les plaques de support de repose-pieds, elles peuvent être remises dans la bonne position. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

24.7 Repose-pieds Swing away



Figure 124 : Repose-pieds Swing away, en position standard

Pour **rabattre** une des deux parties du repose-pieds, saisissez celui-ci et rabattez-le sur le côté. Vous pouvez par ailleurs pivoter vers l'extérieur ou incliner la partie de repose-pieds.



Figure 125 : Deux parties de repose-pieds rabattues vers le haut et pivotées vers l'extérieur

Pour le **démontage** des parties de repose-pieds, mettez les leviers à boulons d'arrêt vers l'avant, à la verticale sur les deux côtés par rapport à la fixation, et tirez ensuite les deux parties du repose-pieds vers le haut hors de la fixation.

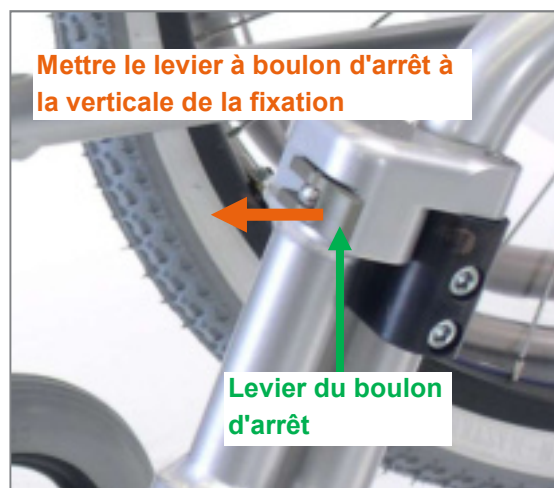


Figure 126 : Mettre le levier à boulon d'arrêt pour le démontage du repose-pieds Swing away en position verticale



Figure 127 : Repose-pieds Swing away démonté

Pour le **réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds ou le réglage de la longueur de potence**, les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) doivent être desserrées des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés le long de leurs trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.



Figure 128 : Vis de fixation M6 avec rondelle pour le réglage de la longueur de la potence

Quand la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm.

24.8 Consignes de sécurité



Veillez lors du réglage de la longueur de potence à ce qu'aucune pression importante ne se produit entre la face inférieure des cuisses de l'utilisateur du fauteuil roulant et le bord du système d'assise.

25 Roulettes anti-bascule

Les roulettes anti-bascule ont pour but de réduire au maximum le risque de basculement involontaire vers l'arrière. Les roulettes anti-bascule sont fixées à l'aide d'un adaptateur de roulettes anti-bascule sur le tube d'axe et peuvent être repliées sous le châssis à l'aide d'un système de ressort.

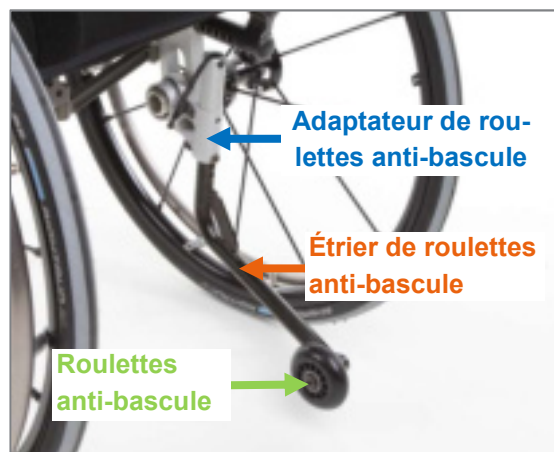


Figure 129 : roulettes anti-bascule

25.1 Position de service et position passive

Pour franchir un obstacle, les roulettes anti-bascule doivent d'abord être passées de la position de service à la position passive de sorte qu'elles ne puissent pas reposer sur l'obstacle.



Figure 130 : Position de service des roulettes anti-bascule (vue arrière)



Figure 131 : Position passive des roulettes anti-bascule (vue arrière)

Pour amener les **roulettes anti-basculer en position de service**, appuyez sur l'étrier des roulettes anti-basculer vers le bas et inclinez celles-ci vers l'arrière. Assurez-vous que les roulettes anti-basculer sont correctement verrouillées. Cela est visible lorsque les boulons de blocage d'un côté et les vis de fixation M6 de l'autre côté sont enfoncés dans les évidements correspondants de l'adaptateur de roulettes anti-basculer.

Conseil :

Un accompagnateur peut également enfoncer vers le bas les roulettes anti-basculer en appuyant sur les boulons de blocage puis en les tournant en position de service.



Figure 132 : Mettre les roulettes anti-basculer en position de service (vue arrière)



Figure 133 : Roulettes anti-basculer enclenchées correctement

Pour amener les **roulettes anti-basculer en position passive**, appuyez sur l'étrier des roulettes anti-basculer vers le bas et inclinez celles-ci vers l'arrière sous la surface d'assise. Assurez-vous que les roulettes anti-basculer sont correctement verrouillées. Cela est visible lorsque les boulons de blocage d'un côté et les vis de fixation M6 de l'autre côté sont enfoncés dans les évidements correspondants de l'adaptateur de roulettes anti-basculer.

Conseil :

Un accompagnateur peut également enfoncer vers le bas les roulettes anti-basculer en appuyant sur la tôle de renfort, puis les tourner en position passive.

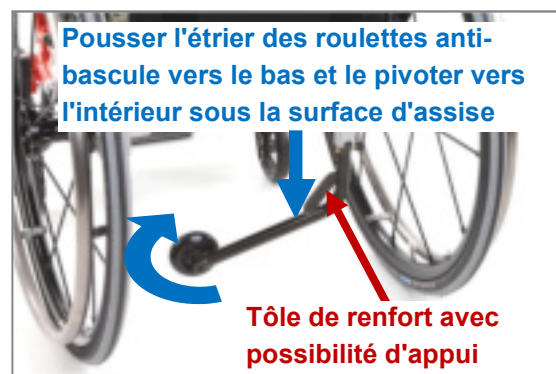


Figure 134 : Mettre les roulettes anti-basculer en position passive (vue arrière)

25.2 Démontage et montage des roulettes anti-bascul

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

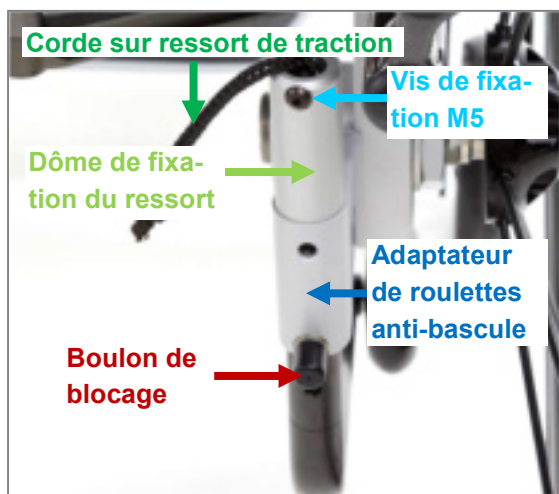


Figure 135 : Aperçu des désignations

Pour le **démontage** des roulettes anti-bascul, la vis de fixation M5 (clé de 3 mm) est dévissée du dôme de fixation du ressort tout en maintenant la corde fixée sur le ressort de traction. La corde peut maintenant être relâchée et l'étrier des roulettes anti-bascul peut être retiré par le bas hors de l'adaptateur de roulettes anti-bascul. Le dôme de fixation du ressort doit également être retiré. Afin d'éviter de perdre les vis de fixation M5, celle-ci est vissée dans le dôme de fixation du ressort.

Pour le **montage** des roulettes anti-bascul, l'étrier des roulettes anti-bascul est introduit par le bas dans l'adaptateur de roulettes anti-bascul et tiré vers le haut par la corde. La vis de fixation M6 d'un côté et le boulon de blocage de l'autre doivent être enclenchés dans les évidements de l'adaptateur de roulettes anti-bascul.

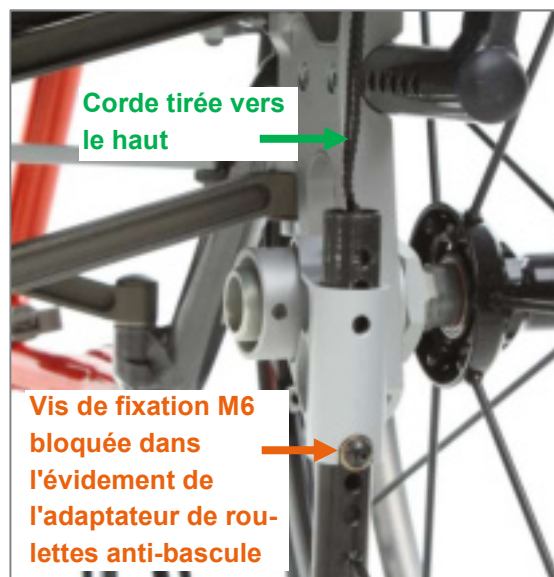


Figure 136 : Étrier de roulettes anti-bascul introduit dans l'adaptateur de roulettes anti-bascul

Les roulettes anti-bascul sont maintenant fixées sur l'adaptateur de roulettes anti-bascul et le dôme de fixation du ressort est posé sur l'adaptateur de roulettes anti-bascul (dévisser la vis de fixation M5 sur le dôme de fixation du ressort si celle-ci a été vissée dessus pour éviter de la perdre) de sorte que la corde ressorte par le haut.

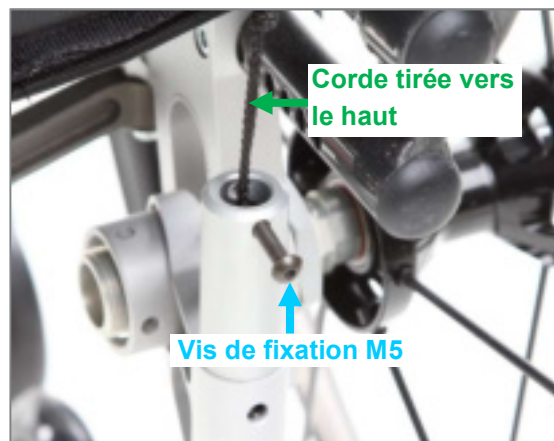


Figure 137 : Dôme de fixation du ressort posé sur l'adaptateur de roulettes anti-bascul, corde tirée par le haut et vis de fixation M5 posée

Le câble est ensuite tiré par le haut jusqu'à ce que le ressort de traction soit visible sur le dôme de fixation du ressort (celui-ci doit être maintenu pendant cette opération). La vis de fixation M5 (clé de 3 mm) est en même temps

revissée dans le dôme de fixation du ressort et dans l'anneau d'extrémité du ressort. La vis de fixation M5 (clé de 3 mm) doit être bloquée avec un frein-filet.

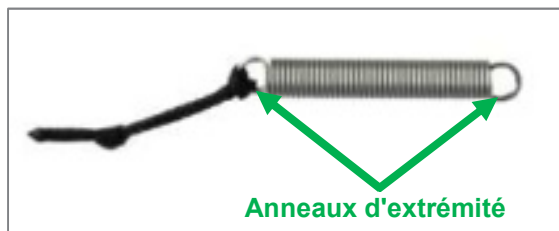


Figure 138 : Ressort de traction avec anneaux d'extrémité



Figure 139 : Vis de fixation M5 vissée dans l'anneau d'extrémité du ressort de traction

25.3 Réglage de la hauteur des roulettes anti-basculé

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PRO ACTIV

Pour le réglage en hauteur des roulettes anti-basculé, celles-ci doivent d'abord être retirées (voir chapitre 25.2). Le boulon de blocage est ensuite retiré à l'aide de la vis de fixation M6 (clé de 4 mm) sur laquelle le ressort de traction est fixé en bas. Pendant le desserrage de la vis de fixation M6, le boulon de blocage doit être maintenu avec une pince (le boulon de blocage doit être protégé contre les rayures pendant que celui-ci est maintenu avec une

pince). Après avoir retiré la vis de fixation M6, le ressort de traction peut être enlevé.

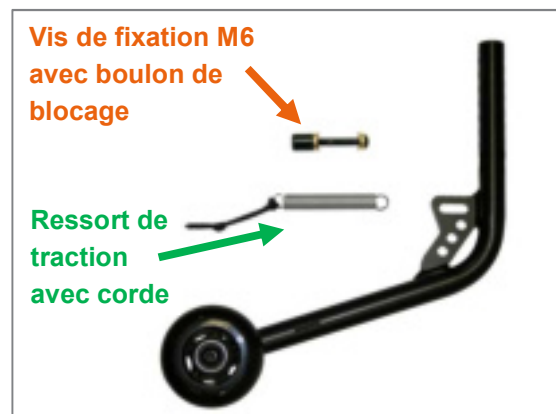


Figure 140 : Vis de fixation M6 et ressort de traction retiré de l'étrier des roulettes anti-basculé

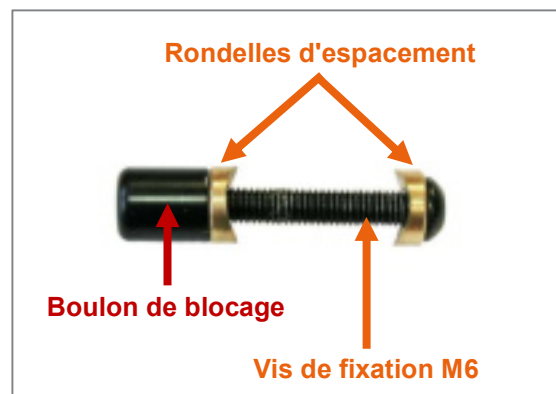


Figure 141 : Vis de fixation M6 avec rondelles d'espacement et boulon de blocage

Un insert devant être adapté à la nouvelle position en hauteur se trouve à l'intérieur de l'étrier des roulettes anti-basculé. L'insert doit être positionné aussi bas que possible dans l'étrier des roulettes anti-basculé. Pour le positionnement de l'insert, un tournevis peut par exemple être utilisé.



Figure 142 : Insert de l'étrier des roulettes anti-basculer et tournevis

Le ressort de traction est maintenant positionné dans l'insert de sorte que l'anneau d'extrémité du ressort repose précisément sur le trou dans lequel la vis de fixation M6 est vissée. Après avoir positionné correctement l'insert et le ressort, la vis de fixation M6 (avec les deux rondelles d'écartement et le boulon d'arrêt) (clé de 4 mm) est vissée dans l'insert et l'anneau d'extrémité du ressort dans la nouvelle position de hauteur.

Posez ensuite les roulettes anti-basculer sur le produit comme décrit au chapitre 25.2.

25.4 Consignes de sécurité

 Les roulettes anti-basculer sont uniquement conçues pour réduire le risque de basculement vers l'arrière. Elles ne sont pas conçues pour réduire le risque de basculement vers l'avant ou sur le côté. Pour réduire ces risques, aucun accessoire de sécurité n'est disponible. Pour cette raison, le maniement avec ces risques doit être appris en collaboration avec vos thérapeutes et médecins.

 Assurez-vous avant l'utilisation du produit, après chaque sollicitation des roulettes anti-basculer et après chaque modification sur le produit que les roulettes anti-basculer sont fonctionnelles. Dans ce cas, les roulettes anti-basculer se trouvant en position de service ne

doivent pas se déplacer sur le côté sans qu'on ait desserré le blocage.

 Le bord inférieur des roulettes anti-basculer doit présenter un écart par rapport au sol de 5 cm au maximum. Si un écart supérieur est voulu ou nécessaire, le risque de basculement ainsi accru doit faire l'objet d'exercices et d'apprentissage auprès de vos médecins ou thérapeutes.

 Si les roulettes anti-basculer ne sont plus en capacité de fonctionner ou si vous avez des doutes sur leur fonctionnement correct, faites-les vérifier par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation et remettre en état avant toute autre utilisation. Il existe sinon un risque de chute ou de blessure.

26 Freins

26.1 Frein à pousser

26.1.1 Ouverture et fermeture des freins

Le frein à pousser peut être équipé de différents leviers de frein tels que par ex. le levier de frein standard, le levier de frein long, le levier de frein droit et le levier de frein repliable. Les leviers de frein peuvent être montés en position standard ou plus bas. L'actionnement est cependant identique sur tous les leviers de frein.



Figure 143 : Système de frein à pousser avec levier de frein standard

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein. En position fermée, le patin de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).



Figure 144 : Frein ouvert, la fermeture s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein

 Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour **ouvrir le frein**, tirez le levier de frein à nouveau vers l'arrière en haut. En position ouverte, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.



Figure 145 : Frein fermé, l'ouverture s'effectue en tirant le levier de frein vers l'arrière en haut

26.1.2 Réglage des freins

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PROACTIV

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement ou la position des roues arrière.
- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Pour régler le frein à pousser, procédez comme suit des deux côtés :

1. Situation de départ : Les roues arrière sont posées sur le produit et le frein à pousser est ouvert. Les roues d'entraînement sont gonflées à la pression prescrite.
2. Afin de **positionner correctement** le frein à pousser, desserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) légèrement, de sorte que le frein à pousser puisse être déplacé sur le rail à six pans.

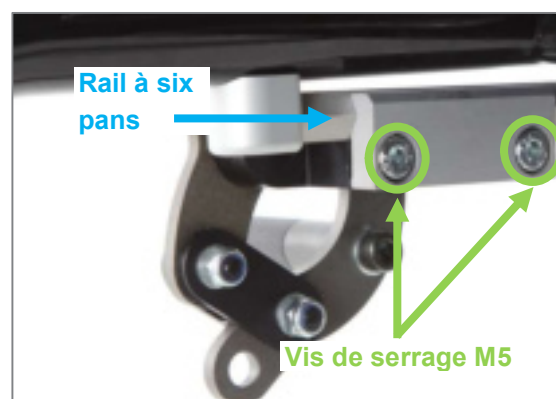


Figure 146 : Vis de serrage M5 sur le rail à six pans (vue du côté intérieur du produit)

3. Positionnez le frein ouvert sur le rail à six pans de manière à ce qu'un écart d'env. 3 à 4 mm maximum se trouve entre les patins de frein et les pneus.



Figure 147 : Écart entre les patins de frein et les pneus d'env. 3 à 4 mm maximum lorsque le frein est ouvert

4. Resserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm.
5. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Le produit avec le frein actionné doit rester immobile sur un plan incliné (7° d'inclinaison). C'est le cas lorsque les patins de frein enfoncent ou déforment les pneus de 4 mm lorsque le frein est fermé (avec la pression de gonflage prescrite). Lorsque le frein est ouvert, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.
6. La **force d'actionnement** du levier de frein peut être ajustée à l'aide des vis d'articulation M5 et des écrous M5. Vous avez besoin pour cela d'un tournevis plat et d'une clé plate (clé de 8 mm). La vis est maintenue sur l'avant avec le tournevis plat et l'écrou est resserré ou desserré avec la clé plate (clé de 8 mm) sur l'arrière. Il est important ici que les deux vis d'articulation soient serrées régulièrement, car cela aboutit à une force d'actionnement restant durablement identique du levier de frein.

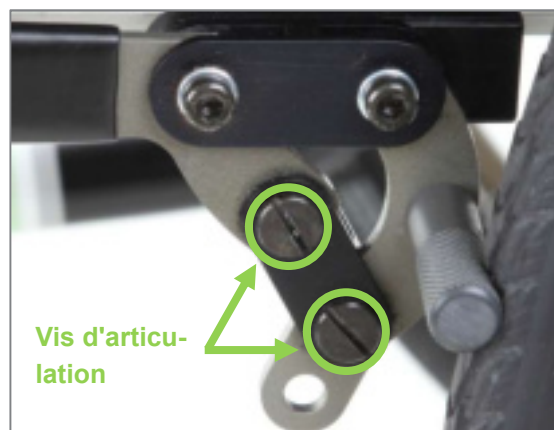


Figure 148 : Vis d'articulation M5 pour le réglage de la force d'actionnement du levier de frein

Remarque :

Généralement, le patin de frein est monté en position standard (voir figure suivante). Un montage du patin de frein dans l'autre position possible (voir figure suivante) peut être nécessaire après le réglage des roues d'entraînement.

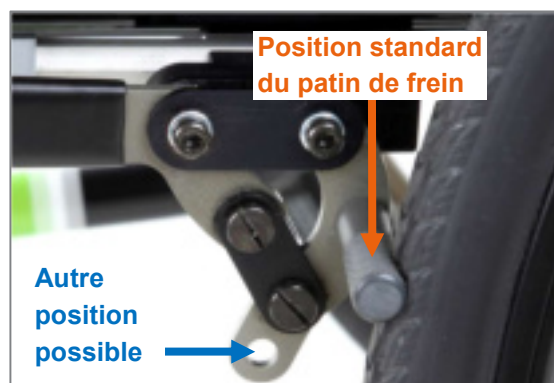


Figure 149 : Positions du patin de frein

26.2 Frein de parking intégral

26.2.1 Ouverture et fermeture des freins

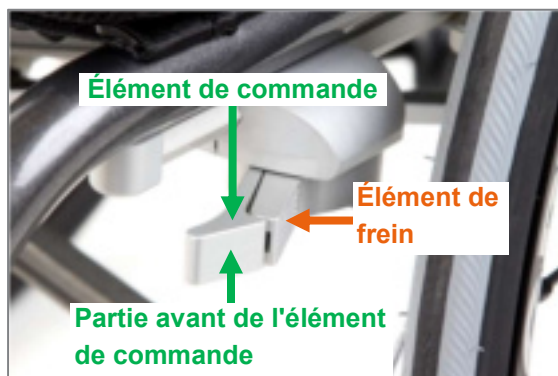


Figure 150 : Aperçu des désignations

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant sur la partie avant de l'élément de commande vers la droite ou la gauche à l'extérieur jusqu'à ce que l'élément de frein repose sur le pneu. Appuyez ensuite sur l'élément de commande (sur la partie avant) dans le sens du pneu jusqu'à ce que l'élément de commande repose sur l'élément de frein et que le frein s'enclenche de manière sensible.



Figure 151 : Frein intégral ouvert, la fermeture s'effectue en enfonçant vers l'extérieur l'élément de commande

Lorsque le frein est fermé, l'élément de frein se trouve à la verticale du support de frein et l'élément de frein s'enfonce dans le pneu d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).

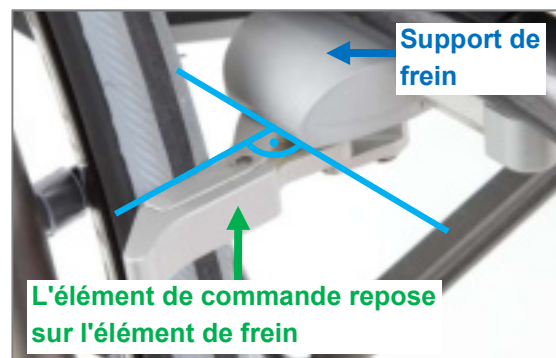


Figure 152 : Frein intégral fermé ; élément de frein perpendiculaire au support de frein

⚠ Notez que le frein intégral est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour l'**ouverture du frein**, appuyez sur la partie avant de l'élément de commande au centre du fauteuil roulant (l'écartant de la roue).



Figure 153 : Frein intégral fermé ; l'ouverture s'effectue en appuyant sur l'élément de commande au centre du fauteuil roulant

⚠ Veillez à ne jamais saisir l'élément de commande et l'élément de frein lors de l'ouverture ou de la fermeture du frein. Actionnez le frein uniquement avec un doigt ou la paume de la main sur la partie avant de l'élément de commande.

26.2.2 Réglage des freins sur pose standard

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PROACTIV

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement ou la position des roues arrière.
- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Pour régler le frein intégral avec pose standard, procédez comme suit des deux côtés :

1. Situation de départ : Les roues arrière sont posées sur le produit et le frein intégral est ouvert. Les roues d'entraînement sont gonflées à la pression prescrite.
2. Desserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) légèrement, de sorte que le support de frein puisse être déplacé sur le rail à six pans.

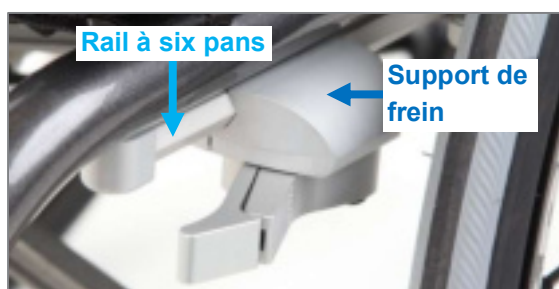


Figure 154 : Rail à six pans et support de frein

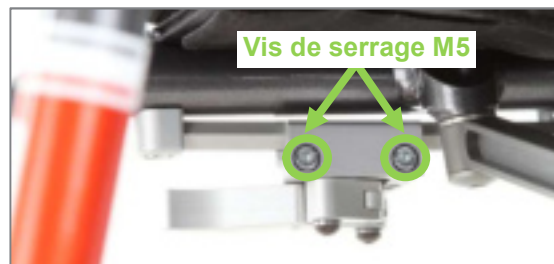


Figure 155 : Vis de serrage M5 pour le positionnement du frein intégral (vue du côté intérieur du produit)

3. Appuyez sur la partie avant de l'élément de commande vers la droite ou la gauche à l'extérieur jusqu'à ce que l'élément de frein repose sur le pneu. Ne fermez pas complètement le frein.



Figure 156 : Élément de frein reposant sur le pneu

4. Déplacez le frein intégral sur le rail à six pans de sorte que l'élément de frein soit positionné tel que représenté dans la figure suivante :

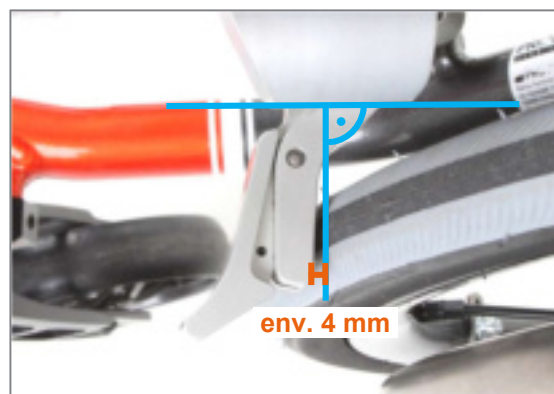


Figure 157 : Élément de frein après positionnement correct du frein intégral

5. Resserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm.
6. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Le produit avec le frein actionné doit rester immobile sur un plan incliné (7° d'inclinaison). C'est le cas si lorsque le frein est fermé, l'élément de frein s'enfonce dans le pneu ou le déforme d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).

26.2.3 Réglage des freins en pose avec clip de serrage



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le commerce spécialisé en matériel médical ou par PROACTIV

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement ou la position des roues arrière.
- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Pour régler le frein intégral avec clip de serrage, procédez comme suit des deux côtés :

1. Situation de départ : Les roues arrière sont posées sur le produit et le frein intégral est ouvert. Les roues d'entraînement sont gonflées à la pression prescrite.
2. Desserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) légèrement, de sorte que le frein intégral puisse être déplacé avec l'arbre denté dans le clip de serrage.

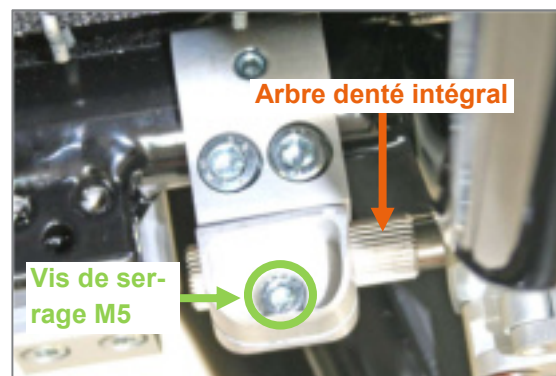


Figure 158 : Vis de serrage M5 pour le déplacement du frein intégral avec l'arbre denté intégral dans le clip de serrage (vue du côté intérieur du produit)

Si cette zone de déplacement n'est pas suffisante, desserrez la tige filetée M6 (clé de 3 mm) et les vis de serrage M6 (clé de 5 mm) du clip de serrage légèrement de sorte que le clip de serrage puisse être déplacé sur le tube du châssis.

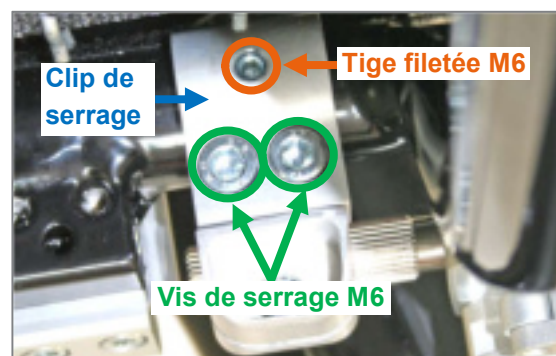


Figure 159 : Tige filetée M6 et vis de serrage M6 pour le déplacement du clip de serrage sur le tube de châssis (vue du côté intérieur du produit)

3. Appuyez sur la partie avant de l'élément de commande vers la droite ou la gauche à l'extérieur jusqu'à ce que l'élément de frein repose sur le pneu. Ne fermez pas complètement le frein.



Figure 160 : Élément de frein reposant sur le pneu

4. Déplacez le frein intégral avec l'arbre denté dans le clip de serrage et sur le châssis de sorte que l'élément de frein soit positionné tel que représenté dans la figure suivante :

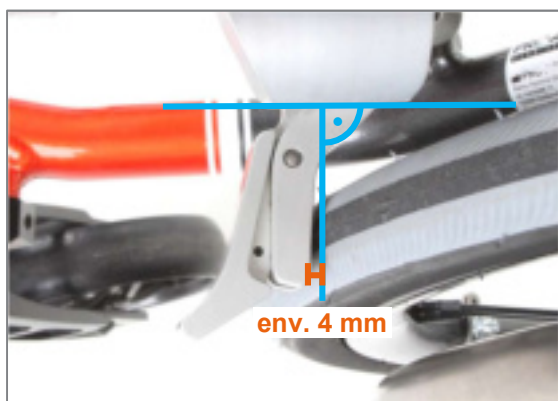


Figure 161 : Élément de frein après positionnement correct du frein intégral

5. Resserrez la vis de serrage M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm et si nécessaire les vis de serrage M6 (clé de 5 mm) à 10 Nm. Tournez ensuite si nécessaire la tige filetée M6 (clé de 3 mm) jusqu'à ce que celle-ci repose sur le châssis du produit.
6. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Le produit avec le frein actionné doit rester immobile sur un plan incliné (7° d'inclinaison). C'est le cas si lorsque le frein est fermé, l'élément de frein s'enfonce dans le pneu ou le déforme d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).

27 Poignées de poussée

27.1 Tube dorsal avec arc de prise intégré



Figure 162 : Tube dorsal avec arc de prise intégré

Il n'existe aucune possibilité de réglage sur ces poignées de poussée et aucune possibilité de démontage des poignées.

27.2 Poignées de poussée en aluminium, montées fixement au tube dorsal



Figure 163 : Poignées de poussée en aluminium, montées fixement au tube dorsal

Il n'existe aucune possibilité de réglage pour ces poignées de poussée.

Pour **démonter** les poignées de poussée, desserrez de chaque côté la vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec la rondelle. Les poignées de poussée peuvent ensuite être retirées des tubes dorsaux.

Pour **monter** les poignées de poussée, enfoncez-les dans les tubes dorsaux et les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) (avec rondelles) dans le trou du tube dorsal et la poignée de poussée correspondants. Resserrez alors les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) à 11 Nm et bloquez-les avec un frein-filet.

27.3 Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal



Figure 164 : Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal

Il n'existe aucune possibilité de réglage pour ces poignées de poussée.

Pour **démonter** les poignées de poussée, dévissez-les dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en dehors du tube dorsal.



Figure 165 : Dévisser la poignée de poussée horizontalement du tube dorsal

Pour **monter** les poignées de poussée, vissez-les dans le sens des aiguilles d'une montre dans le tube dorsal et serrez-les au maximum à la main.

27.4 Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu

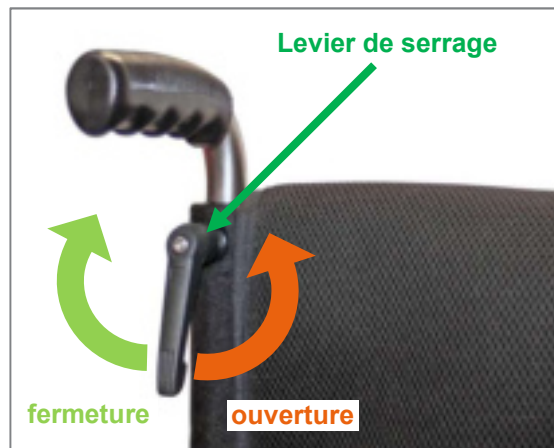


Figure 166 : Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu

Pour le **réglage en hauteur** des poignées de poussée, ouvrez les leviers de serrage en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (un demi-tour à un tour complet). Les poignées de poussée peuvent ensuite être réglées en hauteur. Le réglage de la hauteur s'effectue progressivement. Il est recommandé de régler les deux poignées de poussée à la même hauteur. Lorsque la hauteur souhaitée est réglée, maintenez les poignées de poussée dans cette position et refermez les leviers de serrage d'un demi-tour à un tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remarque :

Si le levier de serrage rapide heurte les poignées de poussée lors de la rotation, vous pouvez sortir le levier de serrage rapide verticalement par rapport à l'axe de rotation et le relâcher dans une autre position angulaire, puis le tourner à nouveau. Cela permet également d'orienter la position du levier de serrage après avoir effectué le réglage de la hauteur, de sorte que celui-ci ne dépasse pas sur le côté au-delà du tube dorsal.



Vidéo Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu

<https://www.youtube.com/watch?v=LFzGstTQvul>



Figure 167 : Amener le levier de serrage dans une autre position angulaire en le retirant

Pour **démonter** les poignées de poussée, sortez de chaque côté le levier de serrage (en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre). Les poignées de poussée peuvent ensuite être retirées des tubes dorsaux.

Pour **monter** les poignées de poussée, enfoncez-les dans le tube dorsal. Puis enfoncez le levier de serrage dans le trou du tube dorsal et dans le filet de la poignée de poussée. Puis serrez fermement le levier de serrage (en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre).

27.5 Poignée de poussée de sécurité déportée vers l'arrière

Le **réglage de la hauteur** des poignées de poussée déportées vers l'arrière est possible sans outil à l'aide d'un levier de serrage rapide. Pour le réglage, les leviers de serrage rapide sont ouverts et refermés à la fin du réglage. Le réglage de la hauteur s'effectue progressivement. Il est recommandé de régler les deux poignées de poussée à la même hauteur.



Vidéo Réglage en hauteur des poignées de poussée déportées vers l'arrière :

<https://www.youtube.com/watch?v=Zg48rwFHCIE>

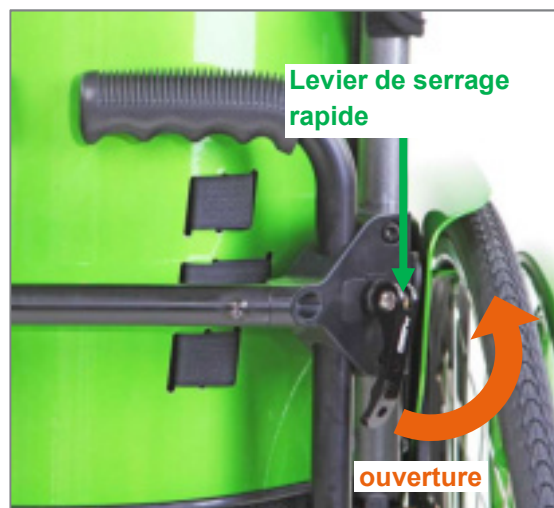


Figure 168 : Levier de serrage rapide fermé

Pour **retirer** les poignées de poussée, les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm) doivent être retirées et les leviers de serrage rapide ouverts.



Figure 169 : Vis de limite de course M4 sur une poignée de poussée déportée vers l'arrière disposée en bas

Pour le **montage**, enfoncez les poignées de poussée et les tenir à la bonne hauteur, puis fermer les leviers de serrage rapide. Ensuite, resserrer les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm).



Si nécessaire, la tension de serrage peut être réajustée en tournant les leviers de serrage rapide dans le sens horaire jusqu'en butée.



Avant l'utilisation, les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm) doivent être réinstallées.

27.6 Consignes de sécurité

 Vérifiez après chaque réglage ou réinstallation après démontage que les poignées de poussée sont solidement fixées dans leur position.

 En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

28 Transport de personnes dans des véhicules

28.1 Spécifications des normes

Pour l'homologation du produit comme siège pour le transport d'une personne dans un véhicule, le certificat de stabilité dynamique aux accidents selon la norme ISO 7176-19 (fauteuils roulants pour une utilisation dans des véhicules) a été effectuée à l'aide d'un système de sangles à quatre points ainsi que du système d'ancrage Dahl.

Pour le transport en toute sécurité de la personne assise dans le produit dans un véhicule, d'autres systèmes de retenue sont requis. Ils doivent respecter les exigences de la norme DIN 75078-2 (véhicule automobile pour le transport de personnes handicapées (KMP) – Partie 2 : systèmes de retenue) et ISO 10542-2 (assistances et aides techniques pour les personnes invalides ou handicapées. Systèmes d'attache du fauteuil roulant et de retenue de l'occupant).

Des systèmes de retenue du fauteuil roulant et de l'occupant sont proposés par PRO ACTIV en cas de nouvelle commande ou de modification. Nous vous informons ci-après sur l'utilisation de ces systèmes de retenue lors de l'utilisation du produit en tant que siège dans un véhicule.

28.2 Systèmes de retenue

Les éléments avec lesquels le fauteuil roulant est fixé dans le véhicule sont désignés en tant que systèmes de retenue du fauteuil roulant (RRS). Les personnes assises dans le fauteuil roulant sont attachées avec les composants du système de retenue de l'occupant (IRS). Un système complet pour le transport optimal du fauteuil roulant dans le véhicule se compose des deux composants. Ceux-ci sont déterminés l'un en fonction de l'autre de sorte que leurs forces ne soient pas transmises d'un système à l'autre.

Un système approprié de retenue du fauteuil roulant et de son occupant se compose, comme pour l'essai de collision, d'un système de retenue du fauteuil roulant à 4 points et d'un système de retenue de l'occupant à 3 points.

Font partie des éléments du **4 points système de retenue du fauteuil roulant** :

- Les rétracteurs composés de deux rétracteurs à l'avant sans poignée de serrage et de deux rétracteurs à l'arrière avec poignée de serrage (par exemple fabricant Schiernle Safety Belts GmbH).



Figure 170 : Rétracteur avant « semi-automatique » avec fermeture et languette de fermeture



Figure 171 : Rétracteur arrière « semi-automatique » avec poignée de serrage, fermeture et languette de fermeture

Le **système de retenue de l'occupant** comprend les éléments suivants :

- Sangle ventrale avec fermeture (par exemple fabricant Schnierle Safety Belts GmbH).



Figure 172 : Ceinture ventrale avec fermeture, les ferrures de fixation pour l'attache sur les ancrages et les deux languettes de fermeture pour la fixation au choix de la ceinture oblique d'épaule

- Ceinture oblique d'épaule avec tête de serrure (par exemple fabricant Schnierle Safety Belts GmbH).



Figure 173 : Ceinture oblique d'épaule automatique avec renvoi et fermeture

- Appui-tête avec rembourrage segmenté y compris fixation stable
L'utilisation d'un appui-tête est recommandée car il offre une meilleure protection pendant le trajet s'il est utilisé correctement.

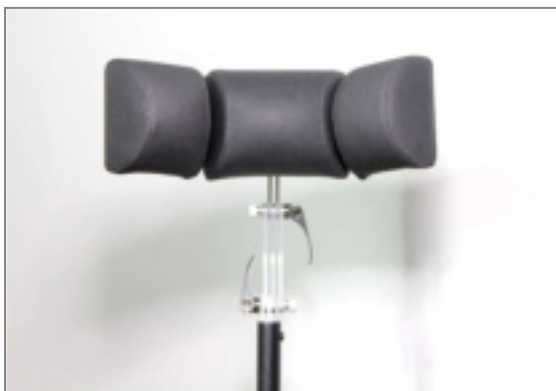


Figure 174 : Appui-tête (exemple)

28.3 Marquage

Les fauteuils roulants certifiés IS 7176-19 et homologués pour le transport d'une personne dans un véhicule sont signalés avec le symbole d'un mousqueton :



Figure 175 : Symbole d'un mousqueton/autocollant pour fauteuil roulant certifié et homologué pour le transport d'une personne dans un véhicule avec un système d'arrimage à 4 points

Comment reconnaître les fauteuils roulants équipés d'une plaque de verrouillage Dahl:

Si votre fauteuil roulant est équipé de la plaque de verrouillage pour les systèmes Dahl Docking, l'étiquette suivante sera apposée sur votre fauteuil. Les entreprises spécialisées dans l'aménagement ou la construction de véhicules adaptés aux fauteuils roulants l'apposent après l'installation.



Figure 176 : Autocollant Dahl pour un fauteuil roulant testé et homologué pour la fixation à l'aide d'un système de station d'ancrage Dahl

La hauteur indiquée sur l'étiquette correspond à la valeur à laquelle doit être réglé l'écran du panneau de commande VarioDock™ à hauteur réglable. Pour le modèle MK II, il s'agit de la hauteur à laquelle l'unité d'ancrage doit être installée. Si l'unité d'ancrage n'est pas réglée ou installée à la bonne hauteur, cela pourrait empêcher la plaque de verrouillage de s'insérer correctement dans l'unité d'ancrage ou empêcher la station d'ancrage et le fauteuil roulant de s'emboîter.

28.4 Fixation du fauteuil roulant dans le véhicule

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les points de fixation pour fauteuils roulants avec ancrages et fauteuils roulants sans ancrage. Ainsi que des informations sur la fixation du fauteuil roulant à l'aide du système d'adaptation Dahl MADS™.

Fixations pour fauteuils roulants avec **ancrages** : Les attaches d'ancrage sur le produit (attache d'ancrage sur le châssis arrière et plaque d'écartement du roulement) sont marquées par le symbole de mousqueton mentionné ci-dessus.

- L'attache d'ancrage sur le châssis arrière : Un insert de cadre sert à recevoir la sangle ventrale ainsi qu'à la fixation de la fermeture qui relie le rétracteur arrière avec le véhicule. En alternative à la fermeture de ceinture, il est possible également d'installer une attache d'ancrage avec boucle.



Figure 177 : Attache d'ancrage sur le châssis arrière avec languettes de fermeture pour le rétracteur arrière et la ceinture ventrale (vue latérale)



Figure 178 : Attache d'ancrage sur le châssis arrière avec oeillet de ceinture pour le rétracteur arrière et la ceinture ventrale

- Plaque d'écartement du roulement avec languette ou oeillet de ceinture pour le logement du rétracteur avant



Figure 179 : Plaque d'écartement du roulement avec languette de fermeture pour le rétracteur avant



Figure 180 : Plaque d'écartement du roulement avec oeillet de ceinture pour le rétracteur avant

Fixations sur les fauteuils roulants **sans ancrage** : Les points de fixation pour les boucles sont marqués par le symbole du mousqueton mentionné ci-dessus. Les moyens de fixation

du système de retenue du fauteuil roulant doivent être fixés exclusivement aux points signalés et toujours de manière symétrique des deux côtés du fauteuil roulant. Les images suivantes montrent la fixation sur un côté du produit.

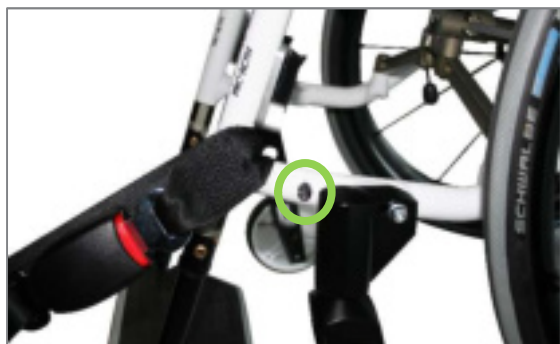


Figure 181 : Symbole pour la fixation avant et la boucle du fauteuil roulant à l'avant

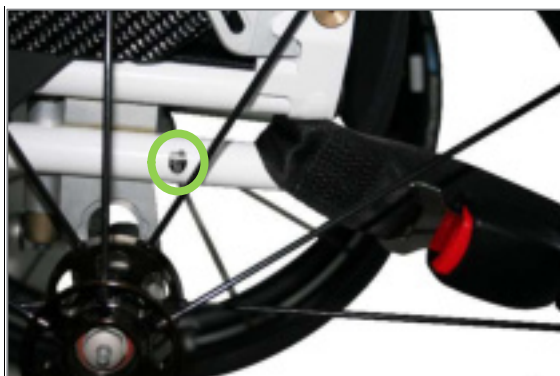


Figure 182 : Symbole pour la fixation arrière et la boucle du fauteuil roulant à l'arrière

Fixations pour les fauteuils roulants **avec système d'adaptation pour fauteuil roulant Dahl MADS™** : Pour le montage sur les fauteuils roulants PRO ACTIV, Dahl met à disposition le Dahl MADS™ kit d'adaptation Docking 503990. Celui-ci est adapté à la Dahl Vario-Dock™ (pièce n° 503600) et à la Dahl MK II (pièce n° 501750). Pour plus d'informations sur l'utilisation et le montage, veuillez consulter les „Instructions d'utilisation et de montage Dahl MADS™ Kit d'adaptation Docking 503990 pour TRAVELER 4all Ergo et TRAVELER 4you Ergo“ dans la zone de téléchargement sur www.proactiv-gmbh.eu/fr/telechargements/ . Équipé du système d'adaptation pour fauteuil roulant Dahl MADS™, un fauteuil roulant PRO

ACTIV peut ensuite être ancré dans des véhicules dans lesquels une Dahl Docking Station est installée.

28.5 Consignes de manipulation et positionnement du fauteuil roulant dans le véhicule

L'essai de collision selon ISO 7176-19 exige une collision frontale à 48 km/h et représente ainsi seulement une partie des situations potentiellement dangereuses. Les passagers doivent généralement toujours être assis sur un siège de véhicule de série avec une ceinture de sécurité à trois points. C'est la possibilité de transport la plus sûre. Si un transfert est impossible, le fauteuil roulant ainsi que le passager doivent être fixés. Les directives et consignes de sécurité suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de systèmes de retenue.



Le fauteuil roulant doit être transporté uniquement dans le sens de marche dans le véhicule, car il a été testé dans le sens de marche selon ISO 7176-19.

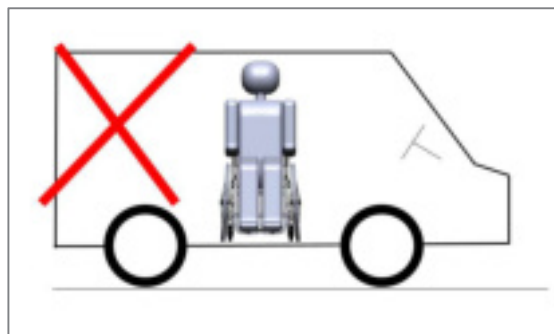


Figure 183 : Mauvaise orientation du fauteuil roulant dans le véhicule

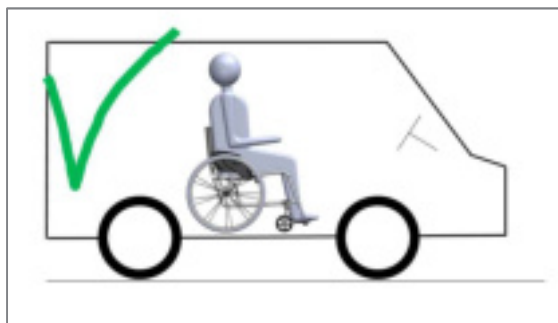


Figure 184 : Orientation correcte du fauteuil roulant dans le véhicule

Pour les dossiers réglables en inclinaison, celui-ci doit être réglé à la verticale afin de garantir une assise droite.

Conseil :

Il est recommandé d'utiliser un appui-tête pour le transport.

L'appui-tête doit être réglé en hauteur et en distance par rapport à la tête de sorte que, lorsque la tête est droite, son centre de gravité se trouve au centre de l'appui-tête et que la distance entre la tête et le rembourrage de l'appui-tête soit aussi faible que possible (max. 2-3 cm).

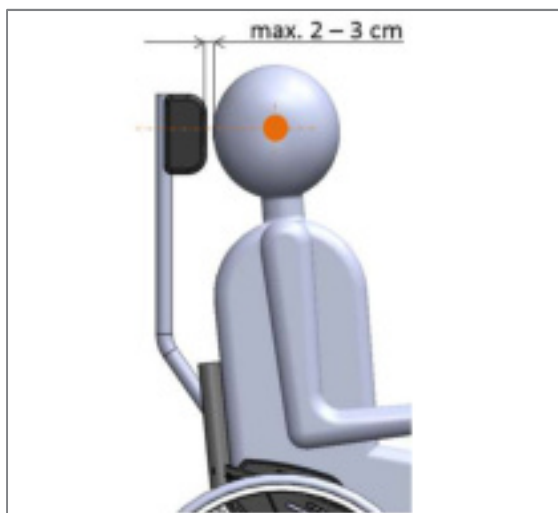


Figure 185 : Réglage d'un appui-tête par rapport à la hauteur et la distance de la tête

Afin que l'utilisateur du fauteuil roulant soit suffisamment bien protégé de collision avec les parties et parois du véhicule, les espaces libres suivants doivent être respectés autour de lui :

- vers l'avant au moins 65 cm (en cas d'utilisation d'une ceinture ventrale sans ceinture oblique d'épaule 95 cm) mesurés depuis le bord avant de la tête,
- vers l'arrière, au moins 45 cm depuis le bord arrière de la tête,
- vers le haut, mesuré depuis le plancher du véhicule, pour une femme adulte petite au moins 120 cm, pour un homme adulte grand au moins 155 cm.

Fixation des fauteuils roulants avec ou sans nœuds de serrage:

Les deux ceintures arrière (rétracteurs) doivent être disposées symétriquement et ancrées à un angle de 30° à 45° max. par rapport à l'horizontale du plancher du véhicule. Les deux ceintures avant doivent également être disposées symétriquement et à un angle entre 40° et 60° max. par rapport à l'horizontale. Les rétracteurs pour l'avant et l'arrière ne doivent pas être intervertis.



Figure 186 : Position des rétracteurs avant et arrière avec un angle de tension maximum et points d'attache (vue du côté)

Les deux ceintures arrière doivent être fixées de manière symétrique à un angle max. de 10° vers l'extérieur en partant de la verticale.

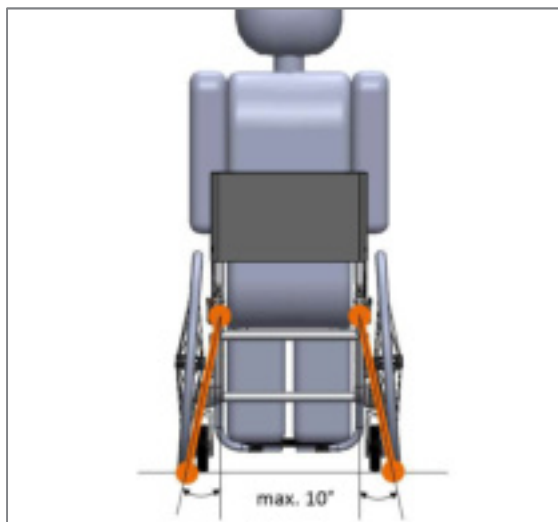


Figure 187 : Position des rétracteurs arrière avec un angle de tension maximum et des points d'attache (vue de l'arrière)

Les deux ceintures avant doivent être disposées également de manière symétrique dans un angle de 25° max. vers l'extérieur en partant de la verticale.

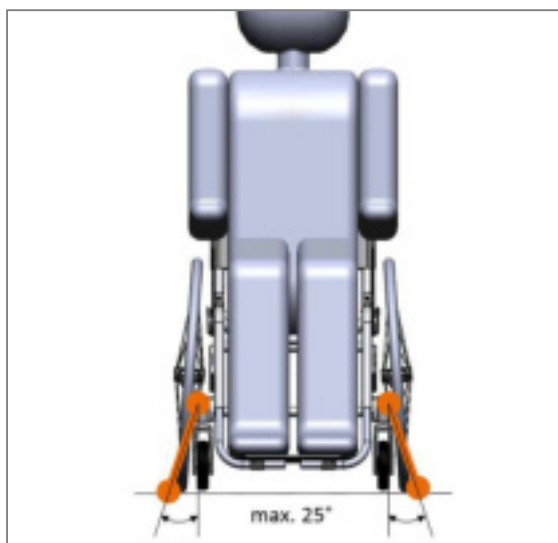


Figure 188 : Position des rétracteurs avant avec un angle de tension maximum et des points d'attache (vue de l'avant)

Fixation du fauteuil roulant dans les stations d'ancrage Dahl MK II et VarioDock™ :

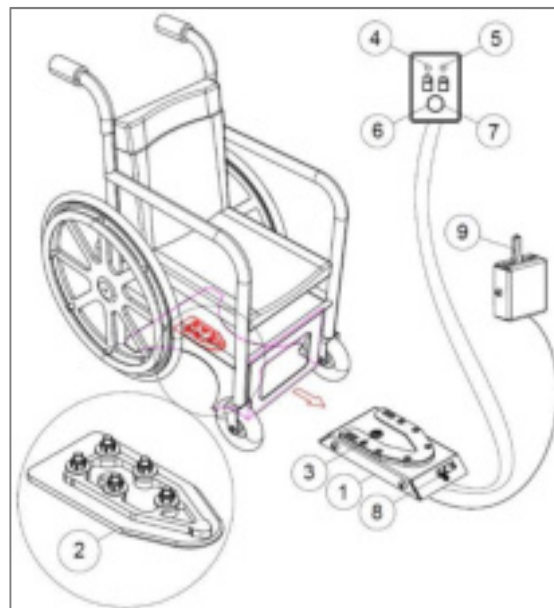


Figure 189 : Station d'arrimage Dahl MK II

1. Station d'arrimage Dahl MK II
2. Plaque de verrouillage et entretoise
3. Goupille de verrouillage
4. Indicateur LED rouge (fauteuil roulant non sécurisé, peut être retiré de la station d'arrimage)
5. Indicateur LED vert (le fauteuil roulant est sécurisé)
6. Panneau de contrôle
7. Bouton de déverrouillage
8. Levier de déverrouillage d'urgence manuel
9. Levier de commande manuel

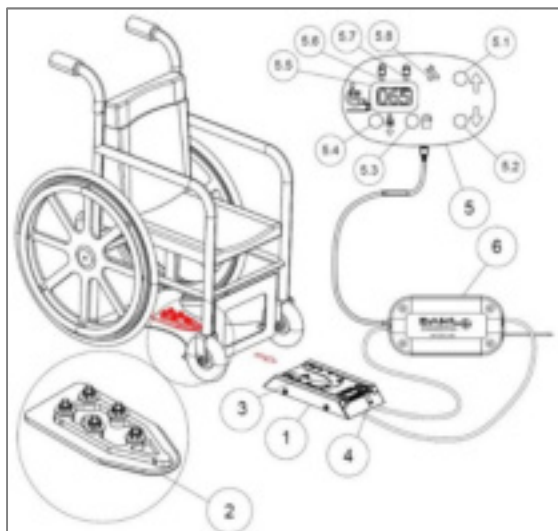


Figure 190 : Dahl VarioDock™

1. Dahl VarioDock™
2. Plaque de verrouillage et entretoise
3. Goupille de verrouillage
4. Levier de déverrouillage d'urgence manuel
5. Panneau de contrôle
 - 5.1 Régler vers le haut (bouton jaune)
 - 5.2 Régler vers le bas (bouton vert)
 - 5.3 Bouton de verrouillage (bouton rouge)
 - 5.4 Tirer vers le bas pour supprimer le relâchement (bouton bleu)
 - 5.5 Affichage de la mesure actuelle
 - 5.6 Indicateur LED rouge (fauteuil roulant non sécurisé, peut être retiré de la station d'arrimage)
 - 5.7 Indicateur LED vert (le fauteuil roulant est sécurisé)
 - 5.8 S'allume lorsque l'entretien est nécessaire
6. Module de contrôle

Les instructions suivantes concernant la fixation du fauteuil roulant dans les stations d'ancrage Dahl se réfèrent aux figures 189 et 190.

Les stations d'arrimage sont conçues pour ancrer les fauteuils roulants manuels et électriques, ainsi que les sièges Dahl au plancher du véhicule. Un module de contrôle/panneau de commande permet de contrôler et surveiller la station d'arrimage et de distribuer l'alimentation aux différents composants. Utilisez les boutons haut ou bas (5.1) et (5.2) à partir du panneau de commande pour régler la hauteur

de la station d'arrimage en fonction de la hauteur de la plaque de verrouillage du fauteuil roulant (disponible sur VarioDock™ uniquement).

- Mettez lentement en position le fauteuil roulant dans une direction unique au-dessus de la station d'arrimage. La plaque de verrouillage (2) placée sous le fauteuil roulant permet de guider le fauteuil roulant jusqu'à sa mise en place dans la station d'arrimage. Lorsque la plaque de verrouillage est entièrement intégrée à la station d'arrimage, une goupille de verrouillage à ressort (3) fixe automatiquement la plaque de verrouillage;
- Les stations d'arrimage Dahl sont équipées d'un bouton de commande qui indique si la plaque de verrouillage est correctement fixée dans la station d'arrimage. Dès que la plaque de verrouillage entre en contact avec la goupille de verrouillage (3), un avertissement sonore retentit (un son aigu) et la diode/lampe/LED rouge du panneau de commande (MK II (4) et VarioDock™ (5.6)), s'allumera jusqu'à ce que la plaque de verrouillage soit complètement intégrée ou que le fauteuil roulant soit retiré de la station d'arrimage;
- Pour indiquer que la plaque de verrouillage du fauteuil roulant est entièrement insérée dans la station d'arrimage et correctement fixée, l'avertissement sonore cessera, le voyant/LED rouge du panneau de commande s'éteindra et le voyant/LED vert, (MK II (5) et VarioDock™ (5.7)) s'allumeront.

Ne déplacez pas le véhicule:

- Pendant que le fauteuil roulant est mis en position dans la station d'arrimage;
- Si le fauteuil roulant et l'utilisateur ne sont pas correctement fixés;
- Si l'avertissement sonore retentit et/ou si l'indicateur d'avertissement rouge (LED) du panneau de commande clignote ou est allumé!

 Avant de déplacer le véhicule, vérifiez systématiquement si la plaque de verrouillage est correctement intégrée à la station d'arrimage en essayant de faire reculer le fauteuil roulant hors de la station d'arrimage. Il ne doit pas être possible de déloger le fauteuil de la station d'arrimage en marche arrière sans appuyer sur le bouton de déverrouillage rouge du panneau de commande.

 Bouclez votre ceinture de sécurité avant de prendre la route!

Assurage de l'utilisateur sans nœud de force ni station d'ancrage Dahl :

L'utilisateur doit être sécurisé aussi bien par la ceinture ventrale que par la ceinture oblique d'épaule afin de réduire la possibilité d'impact de la tête et du buste sur les éléments du véhicule ou d'autres passagers et leurs fauteuils roulants.

La ceinture de bassin doit être placée bas sur le devant du bassin, de manière à ce que l'angle de la ceinture soit compris dans la zone recommandée ou préférée, comprise entre 30° et 75° par rapport à l'horizontale. Un angle plus prononcé (plus grand) dans la zone recommandée, comprise entre 45° et 75°, est souhaitable, c'est-à-dire plus proche de 75°, mais sans jamais dépasser ce degré.

La ceinture oblique d'épaule doit passer au centre sur la clavicule (à un angle de 55° max. par rapport à l'horizontale), présenter un espace suffisant par rapport au cou et être proche du corps.

Les ceintures doivent être aussi proches du corps que possible sans restreindre le confort de l'utilisateur. La sangle ne doit pas être tordue pendant l'utilisation.

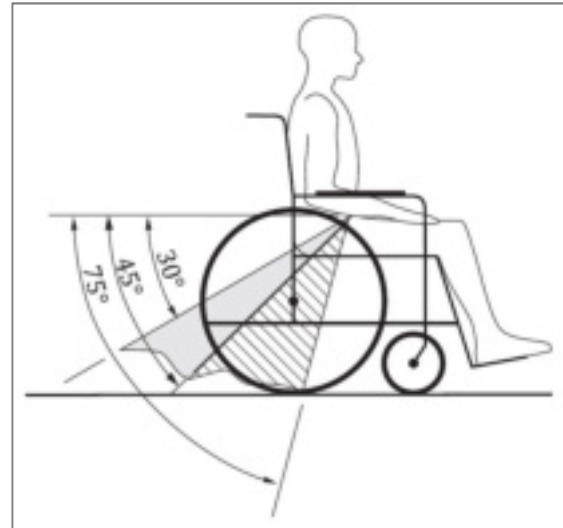


Figure 191 : Angles recommandés (en gris) et angles facultatifs (hachurés) pour le positionnement de la ceinture abdominale

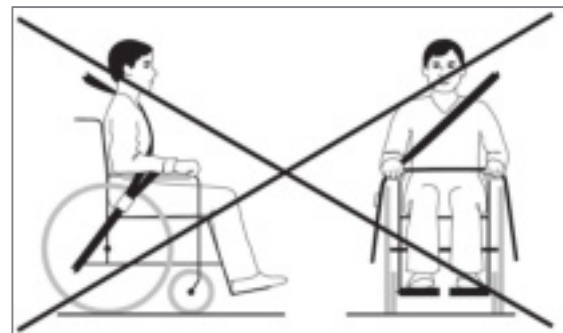


Figure 192 : Positionnement incorrect de la ceinture

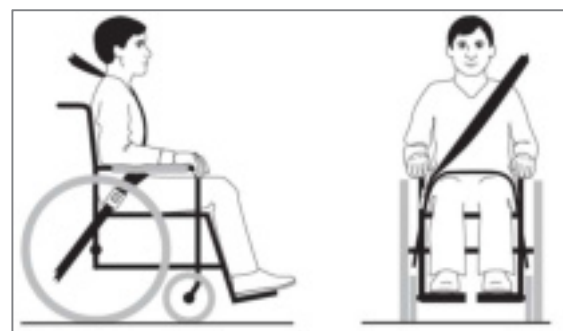


Figure 193 : Position correcte de la ceinture

Conseil :

La ceinture oblique d'épaule doit être reliée directement à la languette de la ceinture ventrale à ancrage et pas avec la languette disponible côté véhicule. Il faut veiller à ce que la languette de verrouillage soit positionnée de

manière à ne pas entrer en contact avec des parties du produit en cas d'accident.

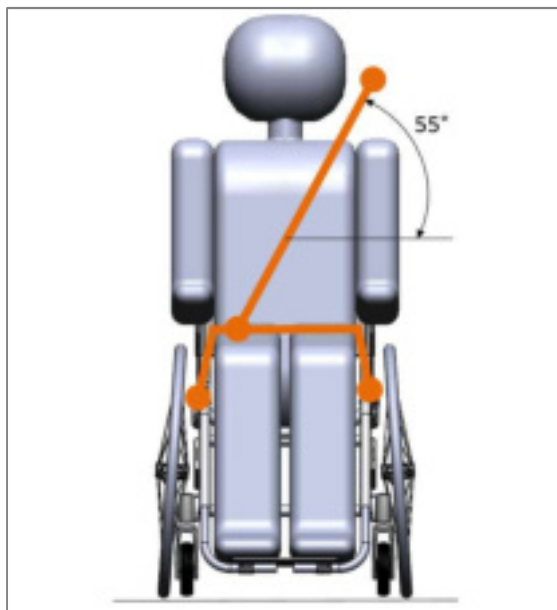


Figure 194 : Passage des ceintures ventrale et oblique avec leurs points de fixation pour l'assurage par nœud de blocage (vue de l'avant)

Exigences supplémentaires relatives à la fixation de l'occupant à l'aide d'une station d'ancrage Dahl :

- Utilisez un système de retenue à Dahl 3 points de fixation afin de sécuriser l'occupant;
- Des ceintures de retenue thoracique et pelvienne doivent être utilisées pour retenir l'occupant dans le but de réduire le risque d'impact de la tête et de la poitrine avec les composants du véhicule;
- Il ne faut pas utiliser ou se fier à un système de retenue de l'occupant ancré au fauteuil roulant, c'est-à-dire une ceinture à 3 points, un harnais ou des supports posturaux (sangles sous-abdominales, ceintures sous-abdominales) pour retenir l'occupant dans un véhicule en mouvement, qu'il soit ou non étiqueté ISO 7176-19:2022, ISO 10542-1, SAE J2249 ou tout autre norme. Utilisez plutôt un système de retenue des occupants ancré au véhicule et certifié;
- Utilisez un appui-tête bien positionné lors du transport;

- La ceinture de retenue thoracique doit passer sur le point médian de l'épaule et en travers de la poitrine, comme illustré (Fig. 195);
- Les ceintures de retenue doivent être ajustées aussi étroitement que possible, en tenant compte du confort de l'utilisateur;
- La sangle de la ceinture de retenue ne doit pas être tordue lors de son utilisation;
- Des précautions doivent être prises lors de la mise en place du dispositif de retenue de l'occupant afin de positionner la boucle de la ceinture de sécurité de manière à ce que le bouton de déverrouillage ne puisse pas être enclenché par les composants du fauteuil roulant pendant la conduite ou lors d'une collision.



Figure 195 : Les ceintures de retenue doivent être en contact total avec l'épaule, la poitrine et le bassin. Les ceintures pelviennes doivent être positionnées bas sur le bassin, près de la jonction entre la cuisse et l'abdomen



Figure 196 : Les ceintures de retenue ne doivent pas être éloignées du corps par des composants du fauteuil roulant tels que les accoudoirs ou les roues

28.6 Consignes de sécurité

 Toutes les languettes de fermeture doivent être enclenchées de manière audible et sûre dans la fermeture. Les ceintures ne doivent pas être enroulées et croisées.

 Les dispositifs de retenue fixés au fauteuil roulant, tels que les ceintures ou les aides au positionnement, ne doivent pas être utilisés pour retenir les passagers dans un véhicule en mouvement. Utilisez plutôt le dispositif de retenue certifié et fixé au véhicule.

 Les instructions d'utilisation du fabricant correspondant doivent être respectées pour les systèmes de ceinture (ceinture ventrale, oblique d'épaule, rétracteurs).

 Les freins de stationnement du produit doivent être actionnés pendant le transport.

 Les parties libres du fauteuil roulant (tablette thérapeutique, béquilles, etc.) doivent être retirées avant le départ et rangées de manière sûre dans le véhicule afin d'éviter de blesser les passagers en cas de collision.

 Les fauteuils roulants et les systèmes de retenue ayant été soumis à une collision doivent être remplacés. Ils ne doivent plus être utilisés comme siège ou sécurité dans des véhicules.

29 Stockage

Le produit doit, si possible, être entreposé dans un endroit sec.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives (du sel, en particulier), ni à des rayons solaires trop forts. En raison de l'action de l'eau salée en hiver et de l'humidité les jours de pluie, un stockage du produit dans un garage n'est pas recommandé.

 Si le produit n'est pas utilisé ou s'il est stocké pendant une période prolongée, une vérification générale du fonctionnement et de la sécurité par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est éventuellement judicieuse avant la remise en service.

30 Transport

30.1 Prise en toute sécurité du produit

Le produit peut être tenu sur la barre de renfort du dossier et le châssis lors du chargement ou du transport.

30.2 Transport d'une personne dans un véhicule

Le transport de l'utilisateur du fauteuil roulant ou d'autres personnes dans le produit n'est autorisé dans des véhicules qu'en respectant l'équipement indiqué au chapitre 28. Respectez dans ce cas les modèles du chapitre 28.

30.3 Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne)

Afin de réduire le poids, il est possible de démonter et de stocker séparément, lors du chargement, les différents composants, tels que les fourches de roue avant avec les roues avant et les roues d'entraînement du produit. Le produit et tous ses composants doivent être sécurisés pendant le transport afin de ne pas se trouver endommagés (en cas de chute, par ex.) et de ne pas risquer de blesser des personnes ou d'autres produits. Informez-vous auprès de votre concessionnaire automobile avant le transport sur la sécurisation sans danger à l'aide des anneaux d'arrimage présents ou d'autres dispositifs de sécurité. Des supports appropriés sont en général disponibles dans le véhicule et décrits dans sa notice d'utilisation.

Quand le produit se trouve dans le véhicule de transport, procédez, vous ou l'accompagnateur, de la manière suivante :

1. actionner le frein de stationnement,

2. ranger de manière sûre et protégée les éléments du produit qui ont été démontés auparavant,
3. retirer et ranger de manière sûre les objets ne faisant pas partie du produit comme les sacs, cannes, etc,
4. sécuriser le produit à l'aide des sangles, utiliser pour ce faire les dispositifs de sécurité présents dans le véhicule. Après la sécurisation du produit, il ne doit plus pouvoir rouler, glisser ou se renverser latéralement.



Les sangles pour la fixation fiable du produit dans le véhicule de transport doivent être fixées uniquement sur les éléments prévus à cet effet dans le véhicule ainsi qu'au châssis du produit.



Ne transportez pas le produit sur le siège passager. Le produit pourrait glisser et gêner le conducteur.

30.4 Franchissement d'obstacles avec une personne dans le produit



Si un obstacle doit être franchi avec une personne dans le produit et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs, sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté sur les parties latérales, les roues arrière ou le repose-pieds. Pour porter le produit, PRO ACTIV recommande de tenir celui-ci au châssis et à la barre de renfort du dossier.

Dans un escalier, procédez en général de la manière suivante :

Montée d'un escalier :

1. Deux assistants montent le produit avec l'utilisateur en reculant. Les roulettes anti-bascule sont en position passive.
2. L'assistant derrière le produit a le contrôle. Il bascule le produit et tient fermement le produit par les supports de la barre de renfort du dossier pendant le transport.
3. Le deuxième assistant à l'avant saisit le produit par le châssis et le soulève à chaque fois d'une marche.
4. Les assistants montent sur la marche suivante et répètent la procédure jusqu'à atteindre le palier.
5. L'utilisateur peut assister la montée en tournant la main courante.

Descente d'un escalier :

1. Deux assistants descendent le produit avec l'utilisateur dans les escaliers en avant. Les roulettes anti-bascule sont en position passive.
2. L'assistant derrière le produit a le contrôle. Il bascule le produit et tient fermement le produit par les supports de la barre de renfort du dossier pendant le transport.
3. Le deuxième assistant se trouve sur une marche plus bas et saisit le produit par le châssis. Il descend le produit d'une marche plus basse en laissant rouler les roues d'entraînement sur le rebord de la marche.
4. Les assistants descendent ensuite d'une marche et répètent la procédure jusqu'à atteindre le palier.
5. L'utilisateur peut aider la descente en freinant sur la main courante.

31 Dysfonctionnements

En cas de dysfonctionnements que vous ne pouvez pas résoudre vous-même à l'aide du mode d'emploi fourni dans l'étendue de livraison, veuillez contacter votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.



Les dysfonctionnements doivent être éliminés avant toute nouvelle utilisation. S'ils

surviennent en cours de déplacement, vous devez interrompre immédiatement votre trajet.

Tous les incidents graves survenus en relation avec le produit doivent être notifiés au fabricant et aux autorités compétentes du pays dans lequel réside l'utilisateur.

32 Nettoyage et entretien

Un nettoyage régulier du produit est prescrit pour éviter la dureté de fonctionnement des composants sous l'effet de l'encrassement. Le produit doit notamment faire l'objet d'un nettoyage soigneux après une sollicitation intense, par ex. durant les vacances d'été ou d'hiver.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives. Si cela est inévitable, nettoyer immédiatement le produit après utilisation et graisser les pièces mobiles. Un nettoyage régulier évite la corrosion et une usure accrue.

Si le produit a été mouillé pendant l'utilisation, séchez-le.

 Nettoyez env. toutes les 8 semaines les axes à démontage rapide des roues avant et arrière ainsi que tous les roulements à billes et graissez ceux-ci avec de l'huile lubrifiante avec un degré élevé de protection contre la corrosion (par ex. Neoval MTO 300) afin de garantir une capacité de fonctionnement fiable.

 Nettoyez votre produit avec de l'eau, de l'alcool ou un autre détergent neutre. Renoncez à tout nettoyage avec des produits abrasifs, agressifs ou acides pour éviter toute rayure et décoloration du revêtement et des pièces anodisées. Pour nettoyer la toile d'assise et de dossier, il ne faut utiliser que de l'eau et du savon.

 Le produit ne doit pas être nettoyé à la vapeur à haute pression.

Entretien recommandé :

Si vous avez besoin de produits d'entretien pour votre appareil, merci de vous adresser à PRO ACTIV.

33 Maintenance

33.1 Consignes générales

Le produit nécessite une maintenance. Par conséquent, observez les consignes suivantes concernant la maintenance.

 En cas de besoin de réparations et de défauts sur votre produit, contactez votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV pour votre propre sécurité avant toute autre utilisation et faites réparer les dommages. Les fixations des vis et des éléments doivent être effectuées correctement lors des réparations.

 Dans le cas de pneus avec profil : Dès que la profondeur du profil est inférieure à 1 mm à un emplacement de la bande de roulement, remplacez les pneus sous peine d'un risque accru d'accident.

 Dans le cas de pneus sans profil : Dès que la carcasse ou la bande anti-crevaison est visible à un emplacement de la bande de roulement des pneus, remplacer ces derniers sous peine d'un risque accru d'accident.

 Si un remplacement de pièces s'avère nécessaire, utilisez exclusivement les pièces d'origine du fabricant.

 Les réparations et les transformations sur le produit ne doivent être réalisées que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

Il convient de tenir compte des couples de serrage et des indications sur le blocage des éléments de fixation figurant dans le tableau du chapitre 38.

33.2 Plans de maintenance

Certains **travaux de maintenance et/ou inspections doivent être réalisés par l'utilisateur lui-même** à intervalles réguliers (toutes les 4 semaines environ selon la fréquence d'utilisation) :

- Vérifier la présence de dommages, de corps étrangers et de fissures sur les pneus.
- Vérifier la pression des pneus et la corriger si nécessaire (la pression des pneus doit toujours correspondre à la pression inscrite sur les flancs).
- Vérifier les freins (fonctionnement, usure du patin de frein).
- Nettoyer les points d'articulation des freins et les graisser. Vérifier la dureté ou la force d'actionnement des leviers de frein.
- Vérifier le fonctionnement du dispositif de roulettes anti-bascule.
- Vérifier la stabilité de la toile d'assise et de dossier.
- Vérifier la fixation sécurisée des vis de fixation du système de siège et de dossier.
- Vérifier le fonctionnement et l'accessibilité des axes à démontage rapide sur les roues arrière et les fourches de roue avant.



Si vous constatez un problème au cours de ces inspections, adressez-vous immédiatement à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV. L'entretien et les réparations sur le produit ne doivent être réalisés que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

En plus des travaux de maintenance/inspections réalisés par l'utilisateur, la société PRO ACTIV prescrit des **mesures de maintenance à effectuer par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV** en vue d'un fonctionnement sûr du produit, ainsi qu'une minimisation des risques pour l'utilisateur et pour les tiers.

Les inspections ont toujours lieu un an après la dernière inspection. Le plan de maintenance est disponible dans les listes d'inspection au chapitre 41.

Après une sollicitation extrême, par ex. pendant des vacances au cours desquelles le produit a été exposé au sable, à l'eau de mer ou à la neige, il est recommandé, pour des raisons de sécurité, de le confier à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour un nettoyage approfondi supplémentaire et une inspection.

Il est indispensable d'apporter la preuve de l'exécution des mesures de maintenance pour conserver ses droits à garantie. Il convient d'apporter la preuve de l'élimination de tout défaut constaté dans le cadre des travaux de maintenance.

Même si votre produit ne présente aucune trace d'usure, dommage ou dysfonctionnement visibles, vous devez réaliser des contrôles techniques réguliers sur votre produit, conformément au plan de maintenance.

33.3 Justificatifs de maintenance

Pour apporter la preuve des maintenances, vous pouvez utiliser les listes d'inspection au chapitre 41. Conservez impérativement tous les justificatifs / rapports SAV comme preuve et demandez un justificatif pour tous travaux d'entretien non effectués par le fabricant. **Mer-ci d'apporter ce mode d'emploi / le carnet d'entretien à chaque maintenance.**

34 Élimination et recyclage

À la fin de sa durée de vie, le produit peut être renvoyé à PRO ACTIV ou à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour son élimination correcte dans le respect de l'environnement.

L'élimination ou le recyclage doit être effectué par une société d'élimination ou un office d'élimination public.

Différentes prescriptions peuvent également s'appliquer sur site en ce qui concerne l'élimi-

nation ou le recyclage. Celles-ci doivent être définies lors de l'élimination et respectées (le nettoyage et la désinfection du produit avant l'élimination peuvent également en faire partie).

La section suivante décrit les matériaux pour l'élimination et le recyclage du produit et de son emballage :

Aluminium : Châssis, jantes, fourches de roue avant, frein, barre de renfort du dossier, parties latérales, protège-vêtements, châssis des accoudoirs, repose-pieds, palette de repose-pieds, poignées de poussée

Acier : Points de fixation, axes à démontage rapide/fixe, poignées de poussée, roulettes anti-bascule, freins, châssis des accoudoirs, vis, écrous

Plastique : Poignées, levier de serrage rapide, bouchons, roues avant, accoudoirs, pneumatiques, palette de repose-pieds, parties latérales, levier de frein, roulettes anti-bascule, sacs d'emballage

Fibres et mousses synthétiques : Rembourrage, housses

Carton / Papier : Emballage

35 Recyclage

Si le produit a été mis à votre disposition par votre organisme payeur et si vous n'en avez plus besoin, vous devez en informer votre caisse d'assurance-maladie ou votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Votre produit peut alors être recyclé de façon simple et économique.

Avant réutilisation, le produit doit passer un contrôle de sécurité technique auprès de la société PRO ACTIV ou d'un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. En plus des consignes figurant au chapitre 32 (Nettoyage et entretien), il convient de procéder, avant le recyclage, à un nettoyage approfondi de tous les éléments de commande.

Avant de réutiliser le produit, il doit être préparé avec soin. Toutes les surfaces avec lesquelles l'utilisateur entre en contact doivent être vaporisées avec un agent désinfectant

adapté aux dispositifs médicaux. Pour ce faire, il faut utiliser un agent désinfectant liquide à base d'alcool pour une désinfection rapide sans résidu (par ex. Exporit 4712) et respecter le mode d'emploi de l'agent désinfectant. En général, aucune désinfection totale ne peut être garantie sur les coutures. Nous recommandons donc d'éliminer la toile d'assise et de dossier.

Ces préparatifs sont réalisés dans le cadre du contrôle de sécurité technique par la société PRO ACTIV ou par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Ce contrôle de sécurité technique **doit** s'effectuer à l'initiative de l'organisme payeur.

Par ailleurs, des composants tels que les repose-pieds, le système d'assise et de dossier peuvent être adaptés ou remplacés sur le système de construction en raison de l'usure et des adaptations aux nouveaux utilisateurs. Le dossier est par ailleurs généralement réglable en inclinaison par 7 pas et peut par conséquent être adapté de manière optimale.

36 Garantie

La société PRO ACTIV garantit que le produit est exempt de tout défaut au moment de sa remise. Les prétentions à garantie expirent 24 mois après la date de livraison du produit.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/.

Les droits en garantie sont annulés si une réparation ou un remplacement du produit ou d'une pièce est nécessaire pour les raisons suivantes :

- usure normale des éléments tels que les pneus des roues avant et des roues d'entraînement, les roulettes anti-bascule, les poignées, les axes de frein, les toiles des systèmes d'assise et de dossier, etc,
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,

- le produit ou une partie du produit a été endommagé par négligence, accident ou utilisation inappropriée,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non agréées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit ou le produit a été modifié d'une autre manière.



Toute modification sur le produit non autorisée expressément par PRO ACTIV entraîne l'invalidité de la garantie. De telles modifications peuvent entraîner des risques incalculables pour la sécurité et ne sont donc pas admises.

37 Responsabilité

La société PRO ACTIV n'engage pas sa responsabilité de fabricant quant à la sécurité du produit lorsque :

- le produit a été manipulé de manière incorrecte,
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non autorisées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit, ou le produit a été modifié d'une autre manière.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/.

38 Annexe : Couples de serrage, données de sécurité et outils

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les couples de serrage pour les vis sans tête avec un filetage métrique (valable en absence de valeurs différentes sur les dessins, les instructions de montage ou le mode d'emploi !) :

Dimensions	Couple de serrage Ma en Nm en fonction de solidité de la vis	
	Solidité 8.8 (par exemple vis à tête cylindrique)	Solidité 10.9 (par exemple vis à tête bombée)
M4	2,1	3,1
M5	4,2	6,1
M6	7,3	11
M8	17	26
M10	34	51
M12	59	87
M10 x 1	36	53

Indications sur le blocage : Toutes les vis des produits PRO ACTIV doivent être bloquées avec un frein-filet de « résistance moyenne » (par ex. Weicon AN302-43) dans la mesure où aucune sûreté de serrage n'est prévue sur les assemblages vissés ou qu'une lubrification est prescrite avec de la graisse ou de la pâte à base de cuivre.

Dans les tableaux suivants, vous trouvez les outils et les produits d'entretien pour votre produit PRO ACTIV :

Outil	Numéro de commande
Équerre de réglage pour roulement à billes de roue avant	8000 901 000
Outil spécial avec réglage de la position de roue Clé plate 22/24 mm + 41 mm	8000 900 025
Kit d'outils pour les fauteuils roulants PRO ACTIV Mini-pompe haute pression, clé plate 8/10 + 10/13 30 mm, clé Allen 2,5 + 6 mm, tournevis six pans poignée 3 + 4 + 5 mm	8000 900 030
Kit d'entretien pour fauteuils roulants et handbikes PRO ACTIV Pâte de montage (pulvérisateur de dosage 10 g), huile Neoval (spray 100 ml), frein-filet solidité moyenne (système de stylo 10 ml), nettoyant de surface (spray 150 ml), graisse électroconductrice (tube 50 ml)	8000 900 026
Support de montage 	8000 902 000

39 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation**Données du produit :**Numéro de série :  _____**Coordonnées du client :**

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal, ville : _____

Téléphone : _____

Organisme payeur : _____

Formation réalisée par :☐ **Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation**☐ **Service commercial
PRO ACTIV/
conseiller produit**_____
Cachet / Date / Signature du revendeur spécialisé en matériel de réadaptation**Certificat de formation**

Je (nous) certifie (certifions) avoir été initié(s) au maniement du produit mentionné ci-dessus conformément au procès-verbal de réception correspondant et informé(s) des éventuelles erreurs de manœuvre. J'ai (nous avons) été informé(s) des situations qui requièrent l'aide d'une personne auxiliaire. Le mode d'emploi m'a (nous a) été remis.

Formateur

Nom, date, signature _____

1. Personne formée

Nom, date, signature _____

2. Personne formée

Nom, date, signature _____

3. Personne formée

Nom, date, signature _____

Dans le cas d'utilisateurs mineurs ou n'agissant pas sous leur responsabilité propre, les personnes investies de l'autorité parentale / en charge de l'utilisateur / responsables sont tenues d'être initiées à l'utilisation de l'engin. Ceci doit être attesté par une signature. Ces données sont enregistrées dans le système de retour d'information de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH, fabricant du produit mentionné ci-dessus, et gérées conformément au §16 de la BDSG (loi allemande sur la confidentialité des données).

40 Annexe : Procès-verbal de réception

40.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation

Thèmes	effectué / rempli	Remarques
Selon sa propre appréciation et sur la base des informations reçues de la part du client concernant les restrictions liées à son handicap, le produit est adapté au client.		
L'utilisation envisagée par le client est en parfaite adéquation avec l'utilisation conforme décrite dans le mode d'emploi (cf. chapitre Utilisation conforme).		
L'équipement du produit est adapté pour permettre au client une utilisation sûre avec un minimum de risques.		
L'aptitude à la conduite de l'utilisateur a été testée dans le cadre d'un essai dans des situations de conduite complexes et jugée satisfaisante (cf. liste d'inspection à la page suivante).		
Le mode d'emploi, et plus particulièrement toutes les mises en garde et consignes de sécurité qu'il contient, a été expliqué en détail dans le cadre de la formation, compris par l'utilisateur, puis remis à ce dernier.		

Le produit ne peut être utilisé que si tous les thèmes abordés dans la rubrique « Critères requis pour l'autorisation d'utilisation » ont été remplis par l'utilisateur et si tous les points de la rubrique « Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur » ont été cochés.

40.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur

Thèmes	effectué / rempli
L'ensemble des éléments de commande mécaniques a été expliqué et leur fonctionnement a fait l'objet d'une démonstration.	
La commande des freins a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et / ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Il est signalé qu'il s'agit d'un frein de stationnement et non d'un frein de service.	
Le mode de fonctionnement du mécanisme de pliage a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
La procédure pour obtenir la dimension de transport la plus petite a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et / ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
Le réglage de l'inclinaison du dossier, des autres possibilités de réglage du dossier ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Le réglage du système d'assise a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Le démontage et le montage du protège-vêtements ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le mode de fonctionnement et le réglage de la poignée de poussée ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le mode de fonctionnement du repose-pieds a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
La manipulation des roulettes anti-bascule a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
Le démontage et le montage des roues d'entraînement et des fourches de roue avant (en cas d'axe à démontage rapide) ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
L'adaptation de l'extension d'empattement sur le produit, si existante, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
Le repositionnement des roues d'entraînement du fauteuil roulant de la position standard dans les manchons de l'extension d'empattement, le cas échéant, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
Essai de conduite : franchissement des obstacles avec le produit, par ex. un trottoir.	
Essai de conduite : marche avant et arrière sur un plan et conduite en montée et descente, avec slalom autour de quelques obstacles.	
Test : manipulation des roulettes anti-bascule devant un obstacle.	
Les conseils d'entretien, de nettoyage et de maintenance du produit (y compris des axes à démontage rapide) ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils sur les roues en ce qui concerne la pression des pneus et la profondeur des profils et concernant la vérification des axes à démontage rapide ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils de contrôle régulier des freins, des roulettes anti-bascule et du système d'assise et de dossier ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Le contenu des modes d'emploi de PRO ACTIV et des fabricants des autres composants (le cas échéant) a été entièrement passé en revue, avec une initiation au produit à l'appui, et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	

41 Annexe : Listes d'inspection

Première inspection : Après 1 an

Numéro de série : SN _____	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	☐	☐	☐
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série :  _____	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	☐	☐	☐
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série :  _____	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	☐	☐	☐
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série :  _____	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	☐	☐	☐
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : 	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	☐	☐	☐
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série :  _____	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	☐	☐	☐
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	☐	☐	☐
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	☐	☐	☐
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	☐	☐	☐
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	☐	☐	☐
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	☐	☐	☐
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage	☐	☐	☐
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	☐	☐	☐

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Tous les justificatifs d'inspection doivent être conservés et transmis à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Recommandation : envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être associée au numéro de série et soit directement disponible en cas de dossier.

Votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen – Allemagne

Tél +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail : info@proactiv-gmbh.de

www.proactiv-gmbh.eu/fr/